



COP 26

Arriver à zéro émission de carbone en 2050

Une vingtaine de chefs d'Etat africains, dont le Congolais Denis Sassou N'Gusso, et plus de 120 autres dirigeants du monde échangent du 31 octobre au 12 novembre sur le climat, dans le cadre de la Conférence des parties à la convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP 26). Parmi les objectifs visés par ces retrouvailles, on note la volonté des Etats de réduire à zéro les émissions de carbone en 2050 et la limitation du réchauffement climatique à 1,5 degré.

Page 9



Boris Johnson, Denis Sassou N'Gusso et Antonio Guterres/DR

MÉNAGE

Une unité d'emplissage de gaz installée à Boundji



Pour faciliter l'approvisionnement en gaz butane à la population de la partie septentrionale du Congo, la société congolaise des gaz et de pétrole liquéfiés vient d'installer à Boundji, dans le département de la Cuvette, un centre emplisseur de ce

produit de première nécessité pour les ménages. Érigé sur une superficie de 10 000m², ce centre est destiné à alimenter en gaz domestique les localités d'Oyo, Obouya, Owando, Makoua, Ollombo, Gamboma, Itoumbi, Ewo et Okoyo. **Page 16**

HYDROCARBURES

La société Wing Wah mise en demeure

La compagnie pétrolière chinoise Wing Wah vient d'être mise en demeure par le gouvernement congolais pour non-respect des prescriptions en matière d'hygiène et de santé sur ses installations situées à Tchiamba-Nzassi, dans le département du Kouilou. « Nous avons mis en place une feuille de route pour remédier aux problèmes observés lors d'une mission d'inspection sur les installations de Wing Wah. Si nous constatons qu'il y a de la mauvaise volonté ou l'incapacité de la part de la société à mettre en œuvre ces recommandations, alors nous jugerons de l'opportunité d'arrêter la production », a indiqué le ministre des Hydrocarbures Bruno Jean Richard Itoua. **Page 3**



L'entretien avec les responsables de Wing Wah/Adiac



DISPARITION

Décès à Paris de Clément Mouamba

L'ancien Premier ministre congolais de 2016 à 2021, Clément Mouamba, est décédé le 29 octobre à Paris, en France, des suites d'une maladie, à l'âge de 78 ans. **Page 2**

COP 26

Arlette Soudan-Nonault :

« A Glasgow, le président Sassou N'Gusso mettra les pays industrialisés devant leurs responsabilités »

Page 7

EDITORIAL

Elargir

Page 2

ÉDITORIAL

Elargir

En matière d'information, il n'est pas meilleure manière d'en crédibiliser le traitement et la diffusion que de la puiser en amont à bonne source. A l'heure où les réseaux sociaux, sans être la bête à abattre du monde très concurrentiel des moyens de communication de masse, mettent à l'épreuve les organes dont la mission première est de servir au grand public une information authentifiée, présentée suivant les normes de la profession, les médias ont en plus de cette quête de performance l'obligation de gagner la bataille de la diversification de leurs sources.

Ce début du mois d'octobre, après de longs échanges, l'Agence d'information d'Afrique centrale -Adiac- vient de conclure avec ITAR-TASS, l'agence télégraphique d'information de Russie, ce type d'accord indispensable à l'équilibre sollicité dans le traitement des actualités. Pays dont l'influence dans les affaires du monde n'est plus à démontrer, la Russie communique énormément par le biais de plusieurs sociétés de presse dont ITAR-TASS ; lesquelles relayent avec une perspective russe, bien entendu, les actualités dans les domaines variés de la politique intérieure et internationale, de l'économie, la sécurité, la diplomatie, la science, le sport, la culture et bien d'autres.

Implantée à Brazzaville, au cœur de l'Afrique centrale, Adiac, société éditrice des quotidiens Les Dépêches de Brazzaville et Le Courrier de Kinshasa ainsi que l'hebdomadaire Les Dépêches du Bassin du Congo, témoigne d'une noble ambition de promouvoir l'action des peuples et des dirigeants des différents secteurs de compétence habitant cet espace géographique promis à un bel avenir. Dans les deux capitales des deux Congo, nos équipes travaillent à ce projet avec le sentiment de contribuer à l'effort sollicité des hommes et des femmes qui croient en l'Afrique comme segment indispensable de l'avenir de l'humanité.

L'accord entre Adiac et ITAR-TASS vient après ceux conclus ces dernières années avec l'Agence France Presse et l'Agence chinoise Xinhua. Il s'agit d'élargir le champ de récolte de l'information, de la mettre à la disposition du public en respectant les points de vue des uns et des autres. Les langues étant à la fois l'obstacle et l'outil approprié d'échange entre partenaires, en fournissant désormais sa matière en français, ITAR-TASS brise le mythe de la langue comme frein à la coopération pour en faire une opportunité de partage. Une initiative louable.

Les Dépêches de Brazzaville

DISPARITION

Clément Mouamba n'est plus !

L'ancien Premier ministre, Clément Mouamba, est décédé le 29 octobre à Paris, en France, des suites d'une maladie à l'âge de 78 ans, a-t-on appris.



Premier ministre de 2016 à 2021, Clément Mouamba fut un économiste de carrière. Ministre des Finances de septembre 1992 à juin 1993, il était député de la première circonscription électorale de Sibiti, chef-lieu du département de la Lékoumou depuis 2017 pour le compte du Parti congolais du travail (PCT) qu'il a rejoint dans la foulée de sa nomination à la primature. Un poste qu'il avait déjà occupé en 1992, sous le label de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale de Pascal Lissouba.

Ancien élève du lycée technique de Brazzaville, Clément Mouamba a poursuivi ses études en France, à Montpellier, puis à la Sorbonne, où il obtiendra un doctorat en sciences économiques. Sur le plan professionnel, il a occupé les fonctions de

sous-directeur de la Banque des Etats de l'Afrique centrale qu'il avait intégrée en 1973. Conseiller économique et financier du président Denis Sassou N'Guesso sous le monopartisme, il fut propulsé à la tête de la Banque internationale du Congo, puis de la Banque commerciale du Congo, en 1985. Alors Premier ministre de la République du Congo, il avait reçu le 6 février 2018 la distinction de Doctor Honoris Causa de l'Ecole de commerce de Lyon. Il s'agit d'une distinction en reconnaissance d'une carrière et de la qualité des travaux.

Notons que Clément Mouamba avait été évacué il y a quelques jours vers la France pour y suivre des soins appropriés avant que le pire ne puisse se produire l'après-midi du 29 octobre.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

DÉCÈS DE CLÉMENT MOUAMBA

Jean Itadi se souvient de la modestie, du savoir et de la sagesse du disparu

Le président du Congrès africain pour le progrès (CAP), Jean Itadi, au cours d'une interview accordée à la presse le 30 octobre à Brazzaville, a salué la mémoire de l'ancien Premier ministre, Clément Mouamba, décédé la veille à Paris, en France.

Tous deux anciens membres de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads) et ministres dans le premier gouvernement de Pascal Lissouba, Jean Itadi garde un témoignage émouvant de Clément Mouamba. « Je perds, à titre personnel, beaucoup. Clément c'est un confident, un ami, un camarade, parce que nous n'avons pas eu d'ombre, c'est terrible », s'est exprimé le président du CAP.



Selon lui, le député de Sibiti 1 était

le triomphe de l'intelligence d'autant plus qu'il n'était pas quelqu'un sorti d'un milieu de riches. « Clément est orphelin, il s'est fait. Depuis Ingambelé, à Sibiti, en passant par le lycée technique jusqu'à ses formations de banquier et d'économiste, son ascension politique : ministre des Finances et Premier ministre, il s'est fait par l'intelligence conceptuelle, émotionnelle et sociale. C'est un homme qui méritait d'apporter encore... », a-t-il témoigné.

En termes d'héritage à tirer de Clément Mouamba, Jean Itadi a cité une capacité du travail, une certaine relation à l'humain et une volonté de ne pas bousculer les choses, tout en voulant des changements. « Clément était un réformiste, il pensait que les choses devaient évoluer, mais il faut donner le temps au temps. Clément a été un sage. Avec sa sagesse, il apparaissait même parfois trop modeste que ce qu'il était. Combien de gens ont le parcours et la connaissance de Clément ?... Il n'y en a pas beaucoup. On peut tirer de lui l'humilité, la modestie, le savoir, la connaissance, la sagesse. C'est une éducation pour la vie », a poursuivi le président du CAP.

La mort de Clément Mouamba est intervenue quelques semaines après celle de Christophe Moukouéké et de Dominique Nimi Madingou, tous anciens membres de l'Upads. De quoi à inquiéter Jean Itadi. « Quand vous perdez en moins de deux mois Christophe Moukouéké, Nimi Madingou, Clément Mouamba, on se pose de questions. C'est dévastateur parce qu'on perd des intelligences, un confort spirituel et moral, des compagnons et des amis. Je suis désolé au sens où il y a un désert autour de moi... La disparition de Clément Mouamba est un départ de trop, on en avait pas besoin », a-t-il laissé entendre.

Interrogé sur la disparition de cette classe politique qui se fait au fur et à mesure, le président du CAP pense qu'il n'est pas loin d'une ère de bouleversement. « Oui, il y a un monde qui s'en va, c'est clair que les générations d'avant indépendance vont partir les unes après les autres et que malheureusement, on perdra avec beaucoup d'entre eux des bibliothèques entières », a conclu Jean Itadi, espérant que de toutes ces disparitions naîtront d'autres potentialités pour faire avancer le pays.

Parfait Wilfried Douniama

SECTEUR PÉTROLIER

La société Wing Wah tenue de respecter les normes environnementales

La compagnie pétrolière chinoise, Wing Wah, est mise en demeure par l'État congolais pour le non-respect d'hygiène et de santé sur ses installations. Un délai lui est imposé par les autorités pour remettre de l'ordre sur son site situé à Tchiamba Nzassi, département du Kouilou.

Le directeur général de Wing Wah, Chao Sen, a été invité à s'expliquer sur les activités de sa société, le 29 octobre à Brazzaville, au cours d'une rencontre avec le ministre des Hydrocarbures, Bruno Jean Richard Itoua. Le pétrolier chinois a reconnu qu'il y a des manquements sur son site, liés à la pollution et à la dégradation de l'environnement. « Nous avons pris l'engagement devant le ministre d'appliquer les recommandations émises par les autorités congolaises pour le respect des exigences environnementales sur nos plateformes pétrolières et l'amélioration des conditions de travail de notre personnel. Nous allons faire des efforts dans ce sens dans les jours à

venir », a laissé entendre Chao Sen.

Présente en République du Congo depuis plus de huit ans, bénéficiant d'un permis d'exploitation pétrolière, Wing Wah est souvent citée dans les affaires de pollution et de sécurité sanitaire. Des riverains se plaignent régulièrement des pollutions provoquées par le pétrolier, comme c'était le cas en janvier 2020 à la suite d'une mission d'inspection. En recevant le directeur général de la société Wing Wah, le ministre Bruno Jean Richard Itoua a voulu montrer la fermeté du gouvernement vis-à-vis des industriels et en même tant l'engagement des autorités à œuvrer en faveur de la préservation de l'environnement. Il a rappelé

qu'au Congo, une étude d'impact social et environnemental est toujours exigée à toute société industrielle désireuse de s'installer dans le pays. Cette société pétrolière, a-t-il dit, est passée par cette étape.

« Pour l'instant, nous avons mis en place une feuille de route pour remédier aux problèmes observés lors d'une mission d'inspection en mi-septembre sur les installations de Wing Wah. Si nous constatons qu'il y a de la mauvaise volonté ou l'incapacité de la part de la société à mettre en œuvre ces recommandations, alors nous jugerons de l'opportunité d'arrêter la production », a-t-il averti.

Fiacre Kombo

PND 2022-2026

L'AFD va appuyer le Congo

L'intervention de l'Agence française de développement (AFD), durant les deux prochaines années, portera prioritairement sur l'environnement, l'agriculture, les infrastructures urbaines, la formation professionnelle et la santé.

En mission de travail à Brazzaville, le 29 octobre, la directrice régionale Afrique centrale de l'AFD, Patricia Aubras, a réitéré l'engagement de son institution à accompagner la République du Congo. L'AFD vient de désigner un nouveau représentant résident dans le pays qui se chargera de la poursuite et la mise en œuvre des projets conjoints.

« Nous avons également fait un point d'ensemble sur l'intervention de l'AFD dans le pays et la

préparation du nouveau Plan national de développement (PND) 2022-2026. L'AFD intervient dans le pays depuis des années dans divers secteurs, et pour nous, le PND constitue un document de référence », a déclaré Patricia Aubras, au sortir d'une audience avec le ministre de l'Économie, du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas.

Il faut savoir que le nouveau PND 2022-2026, en cours d'élabora-

tion, met un accent sur le développement du secteur privé national, en tant que pilier de la diversification économique. Il oriente les investissements de l'État vers les secteurs hors pétrole tels que le numérique, l'agriculture, le tourisme. Mais face à des difficultés de ressources, le gouvernement congolais mise sur le soutien des partenaires techniques et financiers, comme l'AFD, afin de financer les projets à fort impact.

F.K.

LE FAIT DU JOUR

L'argent de la paix

Les autorités de Bangui projettent de convoquer, d'ici à la fin de cette année, un dialogue « républicain » au cours duquel les Centrafricains échangeront sur la nécessité de rétablir la confiance entre eux et penser à construire leur nation dans un environnement enfin apaisé. Envisagé de longue date, ce conciliabule tarde à se réunir du fait de la persistance de nombreux écueils. Parmi lesquels l'activisme des groupes armés et la difficile mobilisation des moyens financiers nécessaires à la tenue de celui-ci dans les meilleures conditions.

Sur la première question, les violons ne s'accordent toujours pas entre le gouvernement et les rebelles qui rechignent à déposer les armes. Pour l'exécutif centrafricain, tant que les insurgés ne renonceront pas à la violence armée, ils ne seront pas les bienvenus aux retrouvailles dont l'objectif, insiste-t-il, est de montrer aux yeux du monde que toutes les parties prenantes à la crise œuvrent à la réconciliation en dehors de toute pres-

sion nuisible au rétablissement de l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire national. En d'autres termes, l'occupation des régions entières par les groupes armés qui veulent à la fois dialoguer n'est pas admissible.

Le 15 octobre, le président Faustin Archange Touadera avait décrété un cessez-le-feu unilatéral, considéré par les observateurs comme un début de réponse à l'impératif de baliser le chemin du dialogue attendu. La Coalition des patriotes pour le changement - CPC-, la rébellion qui a tenté en vain de prendre la capitale centrafricaine en début d'année et dont le coordonnateur général serait l'ex-président François Bozizé, déclarait prendre acte de cette ouverture du chef de l'État avant de dénoncer, du temps après, la violation de la trêve par la partie gouvernementale.

Aguéri pourrait-on dire par les épreuves, le pouvoir centrafricain parvient jusqu'à présent à contenir les assauts des rebelles. Ce résultat qui ne signifie pas la

fin du conflit est rendu possible grâce à l'appui des Casques bleus de la Minusca, des unités rwandaises et des instructeurs russes devenus la pomme de discorde entre la Centrafrique et certains de ses partenaires occidentaux. Ce qui est vrai, ces contingents étrangers sont là pour suppléer une armée centrafricaine sevrée par des déchirements que connaît ce pays depuis de longues années par l'embargo sur les armes qui le frappe et contre lequel à son corps défendant Bangui se fait inaudible.

S'agissant du second écueil qui gorge la route du dialogue voulu par les Centrafricains, il est technique et financier. Quelque 450 délégués prendront part à cette rencontre dont la date n'est pas encore fixée. La CPC n'y sera peut-être pas représentée si elle ne consent pas à remplir les préalables évoqués plus haut. D'un certain point de vue, à terme, les autorités bangouaises se rendront compte qu'elles ne seraient pas parvenues à dialoguer avec tout le monde. Dans une certaine mesure aussi, peut-

être que le problème de fond n'est pas tant la présence du mouvement armé de l'ancien président Bozizé. Bangui n'a en effet pas encore réuni l'argent qu'il faut pour organiser son forum « républicain ».

Selon diverses sources, il faudra un peu plus d'un demi-milliard FCFA pour organiser le dialogue. A ce jour, cet argent de la paix faisant défaut, les dates glissent. La Centrafrique a lancé des appels aux partenaires multilatéraux et avoue ne pas être capable de tenir ses engagements s'il n'y a pas d'argent. Les amis de Bangui, la communauté internationale devraient peut-être s'engouffrer dans cette brèche de la main tendue pour exiger des autorités centrafricaines un assouplissement en direction des rebelles en guise de contrepartie des sommes d'argent qu'ils seraient prêts à disposer pour la bonne tenue de ces assises dont le pays de Barthélemy Boganda a tant besoin pour redémarrer. Le chemin est encore long, il faut l'avouer.

Gankama N'Siah

COMMUNIQUE DE LA COORDINATION NATIONALE DE GESTION DE LA PANDEMIE DE CORONAVIRUS COVID-19 SUITE A SA REUNION DU SAMEDI 30 OCTOBRE 2021

La Coordination Nationale de gestion de la pandémie de coronavirus Covid-19 s'est réunie pour la 29^e fois le samedi 30 octobre 2021, de 11h00 à 13h00, par visioconférence et sous la très haute autorité de Son Excellence, Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO, Président de la République, Chef de l'Etat.

A été invité à se joindre aux Membres de la Coordination Nationale le Professeur Antoine Ange ABENA, président du Comité d'experts. Deux (2) points étaient inscrits à son ordre du jour, à savoir :

- L'examen du 29^{ème} Rapport de la Task Force à la Coordination Nationale de gestion de la pandémie de coronavirus Covid-19 ;
- Les recommandations de la Coordination Nationale.

I / - DE L'EXAMEN DU 29^{ème} RAPPORT DE LA TASK FORCE PRES LA COORDINATION NATIONALE DE GESTION DE LA PANDEMIE DE CORONAVIRUS COVID-19.

Invité par le Président de la République à prendre la parole, M. Firmin AYEISSA, Ministre d'Etat, Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Sécurité Sociale, Président de la Task Force, a précisé que les chiffres de la pandémie sont en croissance régulière, tant pour les cas confirmés qu'en ce qui concerne les décès ; ces statistiques indiquent que le pays est bel et bien entré dans une troisième vague. Face à cette réalité, le Gouvernement a mis en place l'opération « Coup de poing » Covid-19.

Dans la période du 22 au 25 octobre 2021, soit en 3 jours, sur 3 692 personnes testées, 425 nouveaux cas positifs de COVID-19 ont été détectés, soit un taux de positivité de 11,5%, tandis que 9 décès ont été enregistrés, soit un taux de létalité de 1,5% et une moyenne de 3 par jour, avec plus plus d'une vingtaine de décès depuis le début du mois d'octobre. Après avoir constaté la persistance de la flambée épidémique, la Coordination Nationale tient à rappeler à chacune et à chacun des Congolais et à tous que le respect des gestes barrières ainsi que la vaccination demeure, à travers le monde comme dans notre pays, le moyen le plus efficace et le plus scientifique de lutter contre la propagation de la Covid-19. La Coordination Nationale rappelle que la très grande majorité des personnes décédées n'étaient pas vaccinées. Elle relève que les personnes vaccinées mais décédées, selon les éléments en possession des services sanitaires compétents, et ce sans trahir le secret médical, se trouvaient dans la plupart des cas porteuses de pathologies antérieures ou de comorbidités que le processus vaccinal n'a, hélas, pas pu contrecarrer lorsque elles ont contracté la Covid-19.

1-Mise en œuvre des mesures de l'Opération Coup de poing Covid-19

1.1.Sur la vaccination attendue de 750 000 nouvelles personnes

L'opération « Coup de poing » prévoit l'ouverture de 94 sites de vaccination, dont 17 nouveaux centres à Brazzaville et Pointe-Noire, en cours de mise en place.

17 équipes mobiles de vaccination sont à pied d'œuvre dans les établissements scolaires et universitaires, les administrations publiques et privées et les formations sanitaires de Brazzaville et Pointe-Noire.

8 (huit) équipes mobiles de vaccination, soit 5 à Brazzaville et 3 à Pointe-Noire, ont été déployées auprès des confessions religieuses, action appuyée par les chefs de quartiers et les maires d'arrondissement.

A la date du 30 octobre 2021, les chiffres de la vaccination sont les suivants :

- nombre de personnes complètement vaccinées : 348 620, soit 9,87% de la population cible estimée à 3 467 056 personnes ;
- nombre de personnes ayant reçu au moins une dose de vaccin : 509 251, soit 14,68% de la population cible ;
- total de doses de vaccin disponibles au

niveau central : 371 657 ;

• total des doses de vaccins disponibles dans les départements : 245 463

L'opération « coup de poing » doit permettre, pour atteindre son objectif, à savoir 750 000 personnes vaccinées au 31 décembre 2021, d'acquies environ 200 000 doses de vaccin en dose unique.

A cet effet, le pays attend 155 000 doses de vaccin Johnson & Johnson, acquises par le mécanisme de l'Union Africaine, 409 000 doses de vaccin Pfizer, don des USA à travers la facilité COVAX ainsi que 250 000 doses de vaccin Sputnik Light acquises par l'Etat congolais.

Avec ces livraisons, le Congo sera en mesure d'atteindre le nombre de 1 068 000 personnes complètement vaccinées, soit 30,8% de la population cible.

1.2.Mobilisation sociale et communication

Au titre de la mobilisation sociale et de la communication, plusieurs activités ont été prévues, au nombre desquelles l'organisation de réunions avec les professionnels des médias, de débats sur les chaînes de télévision et les radios, l'insertion de messages vocaux par le canal des sociétés de téléphonie mobile et une campagne de sensibilisation impliquant la société civile, les confessions religieuses, les préfets, etc.

Deux actions ont été déjà réalisées, à savoir :

- les réunions tenues, sous la haute autorité du Premier Ministre, Chef du gouvernement, avec les responsables des confessions religieuses et les acteurs de la société civile, le 18 octobre 2021 à Brazzaville et le 23 octobre 2021 à Pointe-Noire ;
- la conférence de presse animée par le Ministre de la Santé et de la population en date du 26 octobre 2021, à Brazzaville ;

1.3.Le laboratoire et la recherche

Les actions regroupées sous cette rubrique renvoient à l'acquisition, entre autres, de kits de prélèvement, de réactifs de détection, mais aussi au dépistage de tous les passagers en provenance de l'étranger, par le biais du test RT-PCR.

Les premiers résultats de cette action emblématique, lancée depuis le 18 octobre dernier, sont qu'au 26 octobre 2021, 2 467 tests RT-PCR ont été réalisés, soit 1 690 à l'aéroport de Maya Maya, à Brazzaville et 777 à l'aéroport A. Neto, à Pointe-Noire.

Ainsi, sur cette première semaine d'activité, 26 cas positifs ont été détectés, exclusivement à Brazzaville. Les provenances de ces différents cas sont, dans l'ordre, l'Ethiopie, la France, le Cameroun et l'Angola.

1.4.La prise en charge des malades Covid-19

Onze actions constituent ce quatrième pilier de l'opération « Coup de poing Covid-19 » ; elles vont de l'ouverture de nouveaux sites de réanimation pour les patients Covid-19 au CHU de Brazzaville à l'acquisition d'oxygène médical et ce pour une période d'au moins six (6) mois.

A la date du 25 octobre 2021, 2 263 patients Covid-19 actifs sont suivis par les services de santé, soit 206 cas hospitalisés et 2 057 patients suivis en ambulatoire.

Brazzaville compte 90 patients en hospitalisation dont 49 sous oxygène ainsi que 1 057 patients suivis à domicile. Pointe-Noire enregistre 114 patients en hospitalisation dont 73 sous oxygène de même que 947 patients suivis à domicile.

La situation dans les autres départements du pays se présente ainsi qu'il suit : Plateaux : 9 ; Bouenza : 24 patients ; Kouilou : 13 patients ; Cuvette-Ouest : 2 ; Sangha : 5 et Likouala : 2

1.5.La surveillance épidémiologique

Les autorités sanitaires devront redynamiser le suivi des cas contacts par les 21 équipes

d'intervention rapide, réactiver le centre d'appel du COUSP de Brazzaville et conduire une enquête sérologique nationale pour évaluer la circulation du virus.

1.6.Le contrôle du respect des mesures de prévention

Le Gouvernement entend mettre à disposition les ressources nécessaires au rétablissement du respect des mesures barrières par un contrôle tous azimuts, impliquant la réalisation par la force publique des contrôles lors des manifestations publiques, les offices religieux, les cérémonies de deuil, etc., le contrôle de l'application des mesures sur le Pass sanitaire et la mise en place des cellules de veille dans les administrations publiques et privées. Le contrôle par la force publique sur les grandes artères de Brazzaville et de Pointe-Noire est déjà rendu effectif.

2.De la mise en œuvre des mesures de la coordination nationale

Outre la mise en œuvre de la mesure concernant l'obligation d'un test RT-PCR pour tous les passagers en provenance de l'étranger, il convient de s'assurer de l'exécution des trois principales décisions issues de la 27^{ème} Réunion de la Coordination Nationale. Il s'agit de rendre obligatoire la présentation du certificat ou attestation de vaccination pour :

- tout déplacement, par air, route, chemin de fer ou voie navigable, entre les grandes agglomérations ;
- tous les agents et les usagers de l'administration publique, la présentation du certificat de vaccination, pour tout accès aux Services publics ;
- tout accès des agents et usagers aux préfectures, mairies, banques, régies financières, postes et caisses de retraites.

II / - DES RECOMMANDATIONS DE LA COORDINATION NATIONALE DE GESTION DE LA PANDEMIE DE CORONAVIRUS COVID-19

NOUVELLES MESURES

Au titre des nouvelles propositions de mesures, la Coordination Nationale a approuvé les sept (7) piliers de l'opération Coup de poing Covid-19, à réaliser dans les 45 prochains jours, à savoir :

1. Vaccination contre la Covid-19 de 750 000 personnes ;
2. Mobilisation sociale et communication sur les risques de la pandémie ;
3. Equipement des laboratoires et des moyens de recherche ;
4. Amélioration de la prise en charge des malades de COVID-19 ;
5. Renforcement de la coordination des interventions et leadership ;
6. Optimisation de la surveillance épidémiologique ;
7. Renforcement du contrôle du respect des mesures de prévention contre la maladie à Covid-19.

MESURES RECONDUITES

- (1)- Proroger l'état d'urgence sanitaire pour une nouvelle période de vingt (20) jours à compter du 02 novembre 2021
- (2)- Maintenir le couvre-feu à Brazzaville et à Pointe-Noire, de 23 heures à 5 heures pendant les jours ouvrés et de 20 heures à 5 heures du matin le samedi, le dimanche ainsi que les jours fériés
- (3)- Maintenir le port obligatoire et conforme du masque de protection
- (4)- Faire observer, partout et par tous, toutes les mesures barrières
- (5)- Poursuivre les campagnes de sensibilisation et de prévention
- (6)- Recommander à toutes les catégories socio-professionnelles cibles de la vaccination de se faire vacciner et inviter les employeurs tant publics que privés à inciter

leurs employés à en faire autant.

(7)- Organiser régulièrement le dépistage des personnes les plus exposées au risque de contamination.

(8)- Organiser les conditions d'un dépistage systématique des voyageurs venant de l'étranger aux points d'entrée de notre pays.

(9)- Limiter à cinq jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi) l'ouverture des marchés domaniaux à Brazzaville et à Pointe-Noire.

(10)- Réaliser régulièrement des tests rapides antigéniques nasopharyngés dans tous les départements du pays pour le dépistage de routine de la Covid-19.

(11)- Maintenir l'interdiction de l'utilisation des tests rapides antigéniques salivaires dans les points d'entrée et de sortie du territoire.

(12)- Interdire les promenades en groupe de plus de trois personnes sur les voies et espaces publics, notamment la Corniche et les alentours des stades de Brazzaville ainsi que les bords de l'océan Atlantique à Pointe-Noire et dans le Kouilou.

(13)- Exiger la présentation, à la frontière, d'un test PCR négatif pour tous les passagers au départ et à l'entrée du Congo, à l'exception des enfants de moins de dix (10) ans.

(14)- Organiser la mise en quatorzaine, à leurs frais, à Brazzaville et à Pointe Noire, des personnes en provenance de pays à forte circulation des variants.

(15)- Obliger, sous peine de forte amende, les transporteurs en commun (autocars, taxis, trains, bateaux, hélicoptères et avions) et privés (voiture, bateaux et avions privés) à respecter la distanciation physique et à exiger de tout passager à bord le port conforme du masque de protection individuelle.

(16)- Exiger des gérants des bars, restaurants et autres lieux de rassemblement de privilégier l'accueil des clients ou du public en extérieur et d'aérer des espaces d'intérieur lorsqu'ils reçoivent de la clientèle ou du public.

(17)- Faire respecter les gestes barrières pendant le déroulement de tout événement familial, notamment les veillées funèbres, levées de corps et obsèques, situations particulièrement propices à la contamination à la Covid-19.

(18)- Maintenir la fermeture des boîtes de nuit et autres lieux de danse.

(19)- Autoriser la reprise des entraînements et des compétitions de sports collectifs, tout en invitant les autorités compétentes, notamment les fédérations sportives, à s'assurer que le nombre de personnes autorisées à y assister soit de 50 personnes au maximum.

(20)- Obliger les personnels de santé, des affaires sociales, des enseignements, de la force publique, des chauffeurs de taxis, bus et autres transports en commun, ainsi que les vendeurs de marchés domaniaux, à se faire vacciner au plus tard le 31 octobre 2021, date butoir.

Il est à noter qu'une évaluation faite par les services compétents indique un faible engouement des populations concernées, en particulier les personnels des administrations publiques. La Coordination Nationale rappelle que cette mesure est d'application stricte ; elle sera effective à la date fixée, soit le 31 octobre 2021 ; il est donc demandé aux autorités compétentes de la faire exécuter sans restriction.

Fait à Brazzaville, le 30 octobre 2021

Pour la Coordination Nationale de Gestion de la pandémie de coronavirus Covid-19,

Le Ministre de la Communication et des Médias Porte-parole du Gouvernement

Thierry Lézin MOUNGALLA/-

TOUSSAINT

La fête célébrée entre respect aux morts et mesures barrières

La République a honoré ses filles et fils qui ont quitté ce monde, le 1er novembre, à l'occasion de la fête de la Toussaint en dépit de l'ampleur de la pandémie de la Covid-19. Le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la Réforme de l'État, Luc Joseph Okio, a déposé une gerbe de fleurs au nom du gouvernement au cimetière de la Tsiémé, à Talangai, dans le sixième arrondissement de Brazzaville.

Rendre hommage à la mémoire de ses concitoyens décédés est une façon pour la République de témoigner sa reconnaissance à leur égard et de marquer sa solidarité envers tous les parents qui ont perdu, d'une manière ou d'une autre, des êtres chers. C'est à ce titre que le ministre Luc Joseph Okio a accompli ce devoir au nom du gouvernement au cimetière de la Tsiémé qui a fonctionné de 1961 à 1976. « C'est d'abord un jour de recueillement pour nous tous, un jour de respect aussi pour tous ceux qui nous ont quittés. C'est pour cela que je viens au nom du gouvernement, rendre hommage et également constater que la politique de déguerpissement qui a été engagée par les autorités municipales se poursuit, parce que nous devons respecter cet espace qui est réservé aux morts », a déclaré le ministre après avoir déposé une gerbe de fleurs.

Quant au fait que la cérémonie de dépôt de gerbes de fleurs a lieu à un moment particulier lié à la pandémie de la Covid-19, le ministre Luc Joseph Okio a invité la population à éviter les attroupements. « Je crois que la population respecte les mesures gouvernementales. Il nous est demandé de ne pas trop nous retrouver en groupe pour permettre le respect des mesures barrières, mais en même temps également nous encourageons la popula-



Le ministre Luc Joseph Okio déposant la gerbe de fleurs sur la première tombe du cimetière de la Tsiémé/Adiac

tion à se faire vacciner. Parce que le meilleur moyen de lutter contre cette pandémie, c'est de se faire vacciner. En attendant, évitons les attroupements pour limiter le cas de contagion », a-t-il ajouté.

Le déguerpissement des occupants anarchiques du cimetière continue

L'administrateur de l'arrondissement 6 Talangai, Privat Frédéric Ndéké, pour lequel le maire de la ville de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, a confié la mission technique, a fait savoir à la presse que l'opération de déguerpissement des occupants anarchiques du cimetière de la Tsiémé continue.

Cette opération, a-t-il indiqué,

s'est faite et se fait dans plusieurs phases. La première a consisté à répertorier ceux qui habitaient ou mieux qui avaient construit à l'intérieur du cimetière. « Nous sommes passés pour leur donner le préavis, malheureusement il y a eu résistance. C'est pour cette raison que le maire avait déclenché l'opération de déguerpissement, d'où toutes les maisons construites sur ce site ont été cassées. Après cette opération, le maire a instruit la mairie de Talangai et ses services techniques de répertorier d'autres maisons qui existent dans le périmètre du cimetière, parce que ce travail doit se faire sans dérapage pour éviter d'être poursuivi au niveau de la jus-

tice si cela n'est pas fait selon les normes », a signifié l'administrateur maire de Talangai.

C'est pourquoi, actuellement, les services techniques de cette mairie sont en train de se mouvoir pour qu'à travers les plans de délimitation de ce cimetière, qu'ils puissent recenser les maisons qui existent à l'intérieur du périmètre du cimetière et ce sera la troisième phase qui consistera à enlever définitivement tout ce qui reste. Ainsi dit, le travail se poursuit.

Ambiance inhabituelle au cimetière d'Itatolo

Conformément aux mesures restrictives prises par les autorités, les Brazzavillois n'ont pas presque honoré les morts ce 1er novembre

2021. Au cimetière d'Itatolo où le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, Ghislain Thierry Maguessa Ebome, a déposé la gerbe de fleurs, c'est un calme absolu qui y a régné. L'ambiance constatée lors des précédentes éditions n'a pas été au rendez-vous. Le marché de fortune ouvert chaque 1er novembre n'a pas non plus existé pour cette fois-ci. La plupart des tombes sont restées dans l'herbe s'apparentant à une forêt. A la place de la foule humaine habituelle, c'est plutôt les hommes en uniforme (les éléments de la force publique) qui ont pris d'assaut les entrées du cimetière d'Itatolo pour faire respecter les consignes du gouvernement.

Bruno Okokana

FONDS MONDIAL POUR LA FORÊT TROPICALE

Arlette Soudan-Nonault fait le plaidoyer du Bassin du Congo à Londres

Le Cabinet EY et le Fonds mondial pour la forêt tropicale ont organisé, le 28 octobre à Londres, en Angleterre, un déjeuner d'affaires dans le but de tirer profit des marchés de capitaux et mobiliser cent milliards de dollars pour lutter contre la déforestation des forêts tropicales.

Le déjeuner d'affaires était co-animé par James Marape, Premier ministre de Papouasie-Nouvelle-Guinée, et Carmine Di Sibio, président-directeur général mondial du Cabinet EY, en partenariat avec le président de la République du Gabon, Ali Bongo Ondimba, et le Premier ministre de la République de Belize, Johnny Brecino.

Dans le cadre du plaidoyer sur la prise en compte de la problématique du Bassin du Congo, la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, coordonnatrice de la Commission technique du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, a participé à cette levée de fonds dans la capitale britannique.

En route pour la COP 26, ce fut l'occasion pour la ministre congolaise de faire un vibrant plaidoyer au nom de la Commission Climat

du Bassin du Congo et son instrument financier, le Fonds bleu pour le Bassin du Congo, qui vise à transformer les économies du Bassin du Congo afin de les rendre plus résilientes au changement climatique et fonder ainsi un modèle de développement sur une économie respectueuse de nos forêts, nos tourbières, nos mangroves, ces puits de carbone qui assurent et garantissent l'oxygène de notre planète et permettent d'absorber une partie des émissions des économies développées. « Nous nous sommes structurés, nous avons engagé des programmes de formation avec l'appui de la Coalition des Nations des forêts tropicales (CFRN) pour délivrer des données robustes et en toute transparence », a-t-elle précisé

La République du Congo ainsi que la République démocratique

du Congo détiennent conjointement la première réserve de zones humides, appelées communément tourbières et mangroves. Faute d'être protégées, elles seront asséchées et la faune, la flore et l'immense puits de carbone qu'elles constituent disparaîtront. Toutefois, cette protection ne doit pas se faire sans contrepartie et au détriment de la population locale. La ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo a également saisi cette opportunité pour mettre en garde ceux qui financent des projets qui ne sont pas insérés dans les inventaires nationaux de carbone, puis dans les résultats carbone communiqués à la CCNUCC dans le cadre des rapports biannuels. « Ces crédits, a-t-elle dit, n'ont aucune valeur ni aucune matérialité. »

Marie Alfred Ngoma

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le Congo présidera le CTS de l'UA pendant deux ans

Le ministre congolais des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique, Léon Juste Ibombo, a été récemment désigné par ses pairs à la tête du Comité technique spécialisé (CTS) de l'Union africaine (UA) sur les technologies de l'information et de la communication.

Lors de la 4e session ordinaire spécialisée de l'UA tenue en visio-conférence, les ministres africains en charge des questions des Technologies de l'information et de la communication (TIC) ont, outre l'élection de la République du Congo, approuvé également les projets et programmes de communication et des TIC, avant leur examen par le conseil exécutif. « Le Congo vient d'être honoré. Nous avons placé l'économie numérique et les TIC au cœur de notre Plan national de développement », a indiqué en substance le ministre des Postes et des Télécommunications.

Léon Juste Ibombo a profité de l'occasion pour informer ses pairs que l'Université Denis-Sassou-N'Guesso a été choisie par la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique pour abriter le Centre africain de recherche en intelligence artificielle. A ce titre, tous les pays africains ont été invités à explorer d'ores et déjà les potentialités de cet établissement dont les activités débuteront courant janvier 2022.

Le CTS est l'un des nombreux comités de l'UA. Il s'occupe essentiellement des questions des TIC et du développement du numérique en Afrique, en vue de rendre ce secteur plus concurrent et compétitif à l'échelle mondiale.

Lopelle Mboussa Gassia

COP 26

Menace pour la survie de millions de personnes en Afrique

Plus d'une centaine de millions de personnes extrêmement pauvres sont menacées par l'accélération du réchauffement climatique en Afrique, où les rares glaciers devraient avoir disparu d'ici les années 2040, a indiqué l'Organisation des Nations unies (ONU).

Dans un rapport sur l'état du climat en Afrique, publié à quelques jours de l'ouverture de la COP 26 à Glasgow, l'ONU met en évidence la vulnérabilité disproportionnée de l'Afrique et souligne que le changement climatique a contribué à aggraver l'insécurité alimentaire, la pauvreté et les déplacements de population sur le continent l'an dernier. «D'ici 2030, on estime que jusqu'à 118 millions de personnes extrêmement pauvres (c'est-à-dire vivant avec moins de 1,90 dollar par jour) seront exposées à la sécheresse, aux inondations et aux chaleurs extrêmes en Afrique si des mesures adéquates ne sont pas prises», a déclaré la Commissaire à l'économie rurale et à l'agriculture de la Commission de l'Union africaine (UA), Josefa Leonel Correia Sacko, dans l'avant-propos du rapport. «En Afrique subsaharienne, le changement climatique pourrait entraîner jusqu'à 3% de baisse supplémentaire du produit intérieur brut d'ici à 2050», a-t-elle ajouté.

Ce rapport, coordonné par l'Organisation météorologique mondiale (OMM) de l'ONU, est le fruit d'une collaboration avec la Commission de l'UA, la Commission économique pour l'Afrique et diverses



Dans les profondeurs de la forêt congolaise au village Roch Kintouari, nord du Congo-Brazzaville / Crédit photo : Marie Alfred Ngoma

organisations scientifiques internationales et régionales, et des Nations unies.

«Au cours de l'année 2020, les indicateurs climatiques en Afrique ont été caractérisés par une augmentation continue des températures, une accélération de l'élévation du niveau de la mer, des phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes, tels que les inondations, les glissements de terrain et les sécheresses, ainsi que les impacts dévastateurs associés», a expliqué

pour sa part le secrétaire général de l'OMM, Petteri Taalas, dans l'avant-propos.

«La fonte rapide des derniers glaciers d'Afrique de l'Est, dont on s'attend à ce qu'elle soit totale dans un avenir proche, nous alerte d'un changement imminent et irréversible du système Terre», a-t-il relevé.

L'an dernier, les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère ont franchi un nouveau record. L'Afrique s'est réchauffée plus rapidement que la moyenne

mondiale, terres et océans confondus. L'année 2020 se positionne ainsi entre la troisième et la huitième année la plus chaude jamais enregistrée sur le continent, selon le rapport.

La tendance au réchauffement sur trente ans pour la période 1991-2020 était supérieure à celle de la période 1961-1990 dans toutes les sous-régions africaines et nettement supérieure à celle de la période 1931-1960.

Les taux d'élévation du niveau de la mer le long des côtes tropicales

et de l'Atlantique Sud ainsi que de l'océan Indien sont, pour leur part, plus élevés que le taux moyen mondial.

Quant aux glaciers africains - bien que trop petits pour servir de réservoirs d'eau importants, ils ont une importance touristique et scientifique de premier plan - leur taux de recul actuel est supérieur à la moyenne mondiale. Selon l'OMM, si cette tendance se poursuit, «elle conduira à une déglaciation totale d'ici les années 2040».

Seules trois montagnes en Afrique sont couvertes de glaciers: le massif du mont Kenya (Kenya); les monts Rwenzori (Ouganda) et le mont Kilimandjaro (Tanzanie).

Pour se préparer à l'intensification des phénomènes climatiques dangereux à fort impact, l'OMM appelle l'Afrique à investir dans les infrastructures hydrométéorologiques et les systèmes d'alerte précoce.

L'organisation estime que la mise en œuvre rapide de stratégies d'adaptation en Afrique stimulera le développement économique et générera davantage d'emplois pour soutenir la reprise économique après la pandémie de covid-19, et appelle à favoriser une «relance durable et verte» du continent.

Marie Alfred Ngoma



Communiqué de presse conjoint de l'Equipe Europe à l'occasion de la Semaine de la diplomatie climatique et du lancement de la COP26 à Glasgow

Des négociations climatiques aux solutions climatiques, la COP26 : le tournant !

Les preuves sont là. Le changement climatique fait partie intégrante de nos réalités quotidiennes, et ce, où que nous vivions dans le monde. Il entraîne déjà une accélération de la fréquence des catastrophes naturelles et une augmentation de leur ampleur, partout, mettant en danger la survie de nombreuses espèces et compromettant gravement la poursuite de la présence humaine dans certaines parties de notre planète. A chacun de leur rapport, les scientifiques du monde entier aboutissent au même constat : une action déterminée, lourde, immédiate et collective est indispensable.

À Paris, il y a six ans, la communauté internationale acceptait enfin de s'engager dans une voie ambitieuse : limiter le réchauffement climatique entre 1,5 et 2°C. Bien que de tels niveaux puissent sembler gérables, la différence pourrait être existentielle. Pour le corps humain, la différence entre 40 et 42°C, c'est celle entre la vie et la mort. Contenir la hausse des températures, c'est limiter les dérèglements climatiques, réduire les risques de catastrophes naturelles et sauver des vies.

Pourtant, les nouvelles ne sont pas toutes mauvaises - la science nous dit également qu'une société zéro carbone est à notre portée, une société d'emplois et de croissance verte qui peut limiter le réchauffement à 1,5°C. L'Union européenne a déjà montré qu'il est possible de découpler la croissance, des émissions de CO2 (depuis 1990, notre PIB a ainsi augmenté de plus de 60%, tandis que nos émissions nettes de gaz

à effet de serre ont diminué d'un quart). En juillet dernier, nous avons publié notre paquet de mesures législatives pour mettre en œuvre le Pacte Vert européen et assurer une réduction nette de 55% des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030, nous engageant sur la voie de la neutralité climatique d'ici 2050.

Mais évidemment, l'engagement seul de l'UE ne suffit pas, puisque ses Etats membres ne représentent que 8% des émissions mondiales de CO2. Nous devons encourager nos partenaires - même les plus réticents - à nous rejoindre sur la voie de la neutralité climatique. Lorsque l'UE s'est engagée en faveur de la neutralité climatique d'ici 2050, peu de personnes pensaient que le Japon, les États-Unis, la Corée du Sud et même la Chine suivraient. Lorsque nous avons lancé le Pacte Vert de l'Union européenne, peu imaginaient que l'UE s'engagerait vers une relance verte, afin de financer le plan de neutralité climatique le plus ambitieux au monde. Nous avons mis en place la première Alliance verte pour la neutralité climatique, en commençant avec le Japon et nous avons argumenté pour que le G7 s'engage, afin d'atteindre cette neutralité. A présent, nous encourageons le G20 à emboîter le pas.

Nous invitons tous les partenaires à renforcer leurs plans d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Nous sommes prêts à offrir un soutien technique et financier, et nous joignons le geste à la parole avec notre propre Loi sur le climat, notre paquet 2030 et notre stratégie d'adaptation. Avec 22 milliards en 2019 (26 milliards \$), l'Union européenne et ses Etats membres assurent plus du tiers de l'effort

total de financement climatique des pays développés. Et nous nous engageons à augmenter encore ce montant dans les années à venir, comme l'a annoncé récemment la Présidente de la Commission européenne, Ursula Von der Leyen, avec un complément de 4 milliards au titre du budget de l'UE sur la période 2021-2027.

Mais l'Union européenne a besoin que les autres fassent plus également, afin de respecter l'engagement pris par les pays développés de fournir 100 milliards de dollars par an pour l'action climatique dans les pays en développement. Mobiliser davantage de financements privés sera également important à cet égard.

L'heure est à l'action climatique. Chaque Etat doit accroître son ambition de réduire les émissions mondiales. En considérant les engagements actuels, la température augmenterait d'un niveau inacceptable de 2,7°C d'ici 2100 - une perspective pour le moins sombre. Un manque d'ambition signifie qu'une taxe climatique sera prélevée par le changement climatique lui-même. Une taxe nuisible pour tous, puisqu'elle proviendra des destructions, sans aucun avantage pour la société. En revanche, si nous comblons les écarts de financement et d'ambition, si tous les pays s'engagent à en faire plus, nous pourrions encore maîtriser la crise climatique. Se basant sur la science, les dirigeants réalistes et responsables savent aujourd'hui que le coût de l'inaction est incalculable. Il est impossible de croire que nous pourrions nous permettre de ne pas agir. Il faut sortir des visions de court terme et des égoïsmes nationaux qui sont suicidaires pour tous.

L'UE s'efforce de jouer un rôle de premier plan dans l'action climatique, mais nous voulons faire plus, y compris, hors de nos frontières. En République du Congo, nous avons inscrit la transition vers une économie verte et la gestion durable des ressources naturelles, la préservation de l'environnement et la lutte contre le changement climatique, parmi les domaines prioritaires de notre partenariat. Energies renouvelables, agriculture zéro déforestation, économie forestière durable, conservation inclusive dans et autour des aires protégées, sont autant d'actions que nous allons engager, poursuivre et renforcer.

L'Union européenne et ses Etats membres reconnaissent l'importance climatique planétaire de l'écosystème des forêts et tourbières du Bassin du Congo. Elles saluent l'engagement déterminé des pays concernés pour protéger ce trésor mondial et souhaitent que la COP26 entende pleinement la revendication africaine, forte et légitime, en faveur d'une juste valorisation financière de ce puits de carbone mondial de premier plan que constitue le Bassin du Congo.

L'action climatique peut avoir lieu partout, à tout moment et à tous les niveaux. Le temps de l'inaction est révolu. L'heure des solutions concrètes, des plus connues aux plus innovantes, est arrivée.

L'Equipe Europe en République du Congo

Giacomo Durazzo, Stefano de Leo, François Barateau, Wolfgang Klapper, Jean-Paul Charlier

COP26

Arlette Soudan-Nonault : « A Glasgow, le président Sassou N'Guesso mettra les pays industrialisés devant leurs responsabilités »

Glasgow, en Ecosse, abrite du 31 octobre au 12 novembre la 26^e Conférence des parties à la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP 26). Ces retrouvailles vont faire le point, entre autres, des recommandations très partiellement suivies d'effet de l'Accord de Paris actuellement considérées comme une urgence à travers ses cinq axes. Le Congo y sera représenté au plus haut niveau par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, qui mettra à profit cette occasion pour rappeler aux pays industrialisés leurs responsabilités dans le domaine des changements climatiques. Arlette Soudan-Nonault, ministre en charge de l'Environnement et du Développement durable, nous en parle dans cette interview.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B) : Du 31 octobre au 12 novembre 2021 se tiendra, à Glasgow, la 26^e Conférence des parties à la Convention cadre des Nations unies sur les Changements climatiques. Où en êtes-vous avec les préparatifs ?

Alerte Soudan-Nonault (A.S-N) : Les chefs d'État et de gouvernement de la CCBC ont, en quelque sorte, clôturé la phase préparatoire de la COP 26 avec la tenue du sommet de la CCBC à Brazzaville, les 29 et 30 septembre 2021. Les documents préparés pendant plus d'une année par les experts, les points focaux et les ministres à travers différentes réunions tenues en présentiel ou par visioconférence leur ont été soumis.

La COP 26 de Glasgow représente pour la République du Congo et la CCBC une phase cruciale. Nous avons donc insisté sur les préparatifs en collaboration avec le ministère britannique en charge de l'Environnement qui nous a beaucoup accompagnés. Hormis les documents techniques et stratégiques, nous avons obtenu un focus spécial dédié au Bassin du Congo à la COP 26, un pavillon de 100 m², ainsi que des rendez-vous du chef de l'État et président de la CCBC avec les grands partenaires et ses homologues pour discuter de la problématique du Bassin du Congo. Nous avons également réglé la participation du Congo et de la CCBC au crédit carbone, mais aussi la délivrance des accréditations aux délégations et organisations non gouvernementales qui avaient des dossiers conformes. Tout est prêt, il nous reste plus que la participation.

L.D.B : Quelles sont les thématiques de la COP 26 de façon générale ?

A.S-N : Cette 26^e COP de la CCNUCC revêt un enjeu très politique, car elle rappelle les recommandations très partiellement suivies d'effet de l'Accord de Paris actuellement considérées comme urgence à travers les cinq points suivants :

-Présenter des plans concrets ambitieux de réduction des gaz à effet de serre à l'horizon 2030 pour tenter de limiter le réchauffement climatique ;



-Régler les points en suspens depuis la COP21 afin de mettre pleinement en œuvre l'Accord de Paris ;

-Tenir les promesses faites aux pays en voie de développement dans le cadre du Fonds vert pour le climat ;

-Proposer de nouvelles solutions d'adaptation et le renforcement de la résilience au changement climatique ;

-Dévoiler un plan à plus long terme concret pour décarboner l'économie mondiale et atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2030.

L.D.B : Avant d'aller à la COP 26, le Congo a validé sa contribution déterminée nationale (CDN) ; quelle est l'importance de celle-ci ? Tous les pays de la CCBC ont-ils révisé leurs CDN ?

A.S-N : La République du Congo a toujours respecté ses engagements vis-à-vis de la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques. La révision de la CDN qui a été réalisée avec l'appui du PNUD et approuvée par le Conseil des ministres du 27 octobre 2021, sous l'autorité du président de la République, est une exigence de la CCNUCC qui recommande aux Etats membres de réviser leurs CDN tous les cinq ans dans le cadre de l'initiative Promesse climat.

Celle de la République du Congo a été fondée sur les données des inventaires de gaz à effet de serre (GES) réalisés dans le cadre de la troisième communication nationale (TCN) sur les changements climatiques qui a mis en évidence les principaux secteurs émetteurs

de GES et/ou puits de GES au Congo. Elle s'appuie sur cinq piliers qui portent sur : la gouvernance, l'atténuation, l'adaptation, le MRV et le financement, suivant un processus inclusif et transparent.

Les pays membres de la CCBC ont généralement procédé à la révision des leurs, puisque les projets qui découlent ont été inscrits dans le plan d'investissement du Fonds bleu.

L.D.B : Qu'est-ce que les tourbières ? Feront-elles l'objet de débats à Glasgow ?

A.S-N : Les tourbières sont des écosystèmes particuliers, relevant de la catégorie des zones humides formées pendant les temps géologiques par l'accumulation de la matière organique d'origine végétale dans les milieux marécageux. Ce sont donc des puits de carbone que l'humanité est appelée à préserver et à gérer de façon durable car leur combustion produit des émissions énormes de CO₂ dans l'atmosphère.

Les tourbières localisées à cheval entre la République du Congo et la République démocratique du Congo, dans la zone du lac Télé et du lac Tumba, sont les plus importantes au monde. Elles représentent trois fois la superficie de la Belgique et contiennent 31 milliards de tonnes de carbone, soit l'équivalent de quinze à vingt ans d'émissions de gaz à effet de serre des Etats-Unis, et trois ans de la planète.

Selon les récents travaux des chercheurs de l'Université de Leeds, partenaire du ministère de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du

Congo, dont la présentation finale des résultats du projet Congo-Peat à Brazzaville interviendra en 2023, la nouvelle cartographie des tourbières nous donne une superficie de 165 560 Km² au lieu de 145 500 Km². C'est donc une ressource inépuisable de carbone. Vu leur importance, les tourbières du Bassin du Congo seront au cœur des négociations à la COP 26 de Glasgow car sans leur prise en compte, nous ne pouvons atteindre les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat qui exige que tout soit mis en œuvre pour que la hausse de température de la planète ne dépasse pas 2°C.

L.D.B : Irez-vous à Glasgow pour faire la politique pour la politique ou mettez-vous les pieds dans le plat ?

A.S-N : Hier, nous avons pris part aux négociations sans avoir des outils qui pouvaient permettre à nos interlocuteurs de nous accompagner de façon objective. Aujourd'hui, l'Afrique s'est dotée d'un outil de finance climatique exceptionnel qui est le Fonds bleu, dont le mécanisme de gouvernance et de gestion des projets des Etats répond aux normes internationales.

Nous n'allons donc pas faire la politique pour la politique comme vous semblez le dire, mais nous allons cette fois-ci demander aux bailleurs et à la communauté internationale de tenir leur promesse vis-à-vis des pays en voie de développement, particulièrement des pays africains vulnérables aux changements climatiques.

L.D.B : Quelle est la superficie du stand et du bureau de la CCBC à Glasgow ; avez-vous obtenu les fonds nécessaires pour la location de l'espace ?

A.S-N : Avec l'appui des partenaires et du ministère en charge de l'Environnement de la Grande-Bretagne avec qui nous avons eu un cadre de travail préparatoire de la COP 26, nous avons obtenu un pavillon de 100 m², composé d'une salle de réunion, d'un salon de réception des chefs d'Etat, d'un espace de stockage et d'un espace d'exposition et d'accueil. Ce pavillon est celui de la CCBC dont la République du Congo assure la présidence et la

coordination.

Tous les Etats membres abriteront leurs activités sur ce stand qui leur est dédié.

L.D.B : Quel sera le message du Congo à la COP ?

A.S-N : Il est temps de tourner les regards vers le Bassin du Congo, deuxième poumon écologique mondial représentant plus de 10% de la biodiversité mondiale et première réserve de carbone au monde. Il n'y a donc pas d'accord de Paris sans la prise en compte effective de la problématique du Bassin du Congo.

C'est pourquoi, la République du Congo et les autres pays de la CCBC se sont constitués en rang de bataille pour défendre cette cause à la COP 26, non seulement pour le bien-être de la population africaine mais également pour la sauver la planète.

Le président Denis Sassou N'Guesso, lui-même, sera le porte-étendard de cette problématique à Glasgow en tant que premier écologiste de la région et il compte bien mettre les pays industrialisés devant leurs responsabilités. L'inestimable service écosystémique que le Bassin du Congo rend à la planète ne pourra pas éternellement demeurer un service gratuit et nous n'acceptons pas l'idée de renoncer à notre développement juste pour que le monde puisse respirer de l'air pur. Les pays du Nord doivent construire avec nous un agenda commun en soutenant nos efforts de conservation de façon concrète et en nous garantissant un accès équitable et régulé au marché de la compensation carbone.

Fort de son mécanisme de développement transparent et opérationnel, ainsi que de ses quelque 280 projets de développement locaux et durables issus des CDN de ses seize pays membres, le Fonds bleu pour le Bassin du Congo offre aux grands bailleurs de fonds, qui sont aussi les responsables du réchauffement climatique, l'occasion unique de compenser les efforts que nous faisons pour l'humanité en préservant nos forêts et nos tourbières. Mais ils doivent le faire sans tarder et sans conditions. Nous avons suffisamment perdu de temps en palabres inutiles.

*Propos recueillis par
Les Dépêches de Brazzaville*

CANAL+

ANGLAIS OU FRANÇAIS ?



AVEC LA NOUVELLE OPTION **ENGLISH PACK** DStv
PLUS BESOIN DE CHOISIR

A PARTIR DE

5 500 FCFA/MOIS*

☎ 06 877 92 92

CANALPLUS-AFRIQUE.COM

* Options ENGLISH PACK payantes accessibles à partir de la formule ACCESS.

COP26

Glasgow accueille la Conférence sur le changement climatique

La 26e Conférence des Nations unies (CNUCC) ou COP26 a débuté le 31 octobre à Glasgow, en Ecosse, avec de nouvelles promesses en matière de changement climatique, après la réunion du G20 de Rome.

Avec près de 25000 délégués de 200 pays, la COP26 a débuté le 31 octobre à Glasgow, en Écosse, avec de nouvelles promesses en matière de lutte contre le changement climatique. Elle s'achève le 12 novembre. Le principal objectif du sommet, sera de contenir le réchauffement de la planète en dessous de 1,5 degré Celsius en prenant des mesures rapides et concrètes et en leur assurant un financement. Il y sera, pour la première fois, question d'évaluer les progrès réalisés dans la lutte contre la crise climatique, considérée désormais comme le plus grand défi du monde, depuis l'Accord de Paris sur le climat de 2015, visant à réduire les émissions de carbone. Le premier objectif de ce sommet, est de garantir un niveau zéro d'émissions nettes de carbone au niveau mondial d'ici 2050 et de ne pas dépasser la limite de 1,5 °C. Les pays sont invités à « proposer des objectifs ambitieux de réduction des émissions pour 2030 qui soient compatibles avec l'objectif de zéro émission nette à l'horizon du milieu du siècle ».

Un autre objectif du sommet est

de « travailler ensemble pour permettre aux pays touchés par le changement climatique et les encourager à protéger et restaurer les écosystèmes et à mettre en place des défenses, des systèmes d'alerte, ainsi que des infrastructures et une agriculture résilientes afin d'éviter les pertes de logements, de moyens de subsistance, voire de vies humaines ». Deux autres objectifs de la COP26 sont le financement et la collaboration pour atteindre les objectifs. Le sommet de Glasgow prévoit des mesures plus ambitieuses de la part des pays qui contribuent le plus aux émissions de carbone dans le monde (États-Unis, Chine, Inde, Russie, Indonésie, Japon, Brésil, Iran, Canada). A en croire l'Agence internationale de l'énergie, les politiques actuelles dans le monde ne permettent d'atteindre qu'une réduction de 20 % des émissions mondiales d'ici à 2030.

Parallèlement, Le Programme des Nations unies pour l'environnement indique que les températures mondiales risquent d'augmenter de 2,7 °C d'ici la fin du siècle si les politiques actuelles

sont maintenues. L'objectif de l'Accord de Paris est de limiter le réchauffement de la planète à « bien moins de 2, de préférence à 1,5 degré Celsius, par rapport aux niveaux préindustriels ». Et « Pour atteindre cet objectif de température à long terme, les pays visent à atteindre le plafonnement mondial des émissions de gaz à effet de serre le plus tôt possible afin de parvenir à un monde sans nuisances climatiques d'ici le milieu du siècle ».

Le sommet du G20 de Rome, en Italie s'est achevé le 31 octobre sur des « espoirs déçus », après le consensus en demi-teinte des grandes économies de la planète dans la lutte contre le réchauffement climatique, a estimé le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, saluant « l'engagement renouvelé du G20 en faveur de solutions au niveau mondial, mais quitte Rome avec des espoirs déçus, même s'ils ne sont pas enterrés ». Il a candé : « En route vers la COP26 à Glasgow pour maintenir l'objectif de 1,5 degré ».

Arriver à zéro émission de carbone en 2050

La COP26 à Glasgow, en Ecosse, s'est ouverte en présence de 120 dirigeants du monde, avec une vingtaine de chefs d'Etat africains dont le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso. Objectif : arriver à zéro émission de carbone en 2050 et limiter le réchauffement climatique à 1,5 degré.




Au centre, Le président Denis Sassou N'Guesso

Après le report de l'année dernière pour cause de pandémie, la COP26, considérée comme la plus importante conférence climatique depuis celle de Paris, en 2015, s'est ouverte le 31 octobre à Glasgow, en Écosse, et ce, durant deux semaines. Après de délégués de 197 pays et organisations, le Royaume-Uni, qui préside l'évènement, fera son plaidoyer afin que tous les pays, particulièrement les plus gros émetteurs, baissent leurs émissions de gaz à effet de serre. À Glasgow, les pays en développement vont également tenter d'obtenir des pays riches les 100 milliards de dollars par an promis pour les aider à lutter contre les conséquences du changement climatique. Selon le G20, ce ne sera que pour 2023. Autre question-clé : le marché du carbone. Le chef de l'Etat congolais prendra la parole à ces assises en tant que fervent défenseur de l'Afrique en matière de changement climatique.

De notre envoyé spécial à Glasgow, Marie-Alfred Ngoma

Noël Ndong

S'unir pour réussir



S'unir pour réussir

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N° 001/0921/PRCCEII/CB

Le Programme de Renforcement des Capacités Commerciales et Entrepreneuriales II (PRCCE II), mis en place par l'Union Européenne et la République du Congo dans le cadre du 11ème Fonds Européen de Développement (FED), lance un Appel à Manifestation d'Intérêt.

Celui-ci vise à identifier et établir une liste d'experts afin d'apporter un support aux chaînes de valeurs et clusters liés au **Maïs**, à l'**Aviculture**, aux **Fruits et Légumes** et au **Bois-menuiserie**, tous, cibles du PRCCE II.

Les missions et activités indicatives et non exhaustives, pour le support aux chaînes de valeur et clusters cibles, qui seront confiées aux experts sont dans les domaines cités ci-dessous. Nous recherchons pour cela, des Experts en :



- Production, services agroalimentaires, agroforestières et industrielles ;
- Promotion de techniques de production, transformation et de gestion plus efficaces y compris environnementales ;
- Packaging (emballage, design...);
- Qualité et conditionnement ;
- Logistique, stockage et distribution ;
- Commercialisation des produits et services ;
- Maintenance d'équipements.

Le formulaire de réponse est disponible en ligne sur le site internet du PRCCE II
www.clusterscongo.org


Pour vous inscrire, allez tout de suite dans le menu « S'inscrire », choisissez « Espace Prestataires (Personnes physiques) ».

Contact : PRCCE II, Ministère de l'Economie, 3è étage, Bd Denis Sassou Nguesso, Brazzaville, Congo

Téléphone : +242 06 971 26 18 / 05 553 43 44, Email : info@clusterscongo.org

Union européenne - République du Congo
Engagés pour la compétitivité des entreprises congolaises !
Programme de Renforcement des Capacités Commerciales et Entrepreneuriales II



DIRECT

KOTEYA
Le plaisir d'apprendre

Avec **Roselyne AISSI**

LUNDI 07H30
JEUDI 21H30
VENREDI 13H00

LES BOUQUETS

CANAL+
CANAL 334

EASY TV
CANAL 3

free
CANAL 449



Comment mettre fin à l'épidémie de Sida en Afrique occidentale et centrale

L'épidémie de VIH/sida en Afrique occidentale et centrale est une urgence permanente. Les premiers gains obtenus contre le VIH dans cette région ne se sont pas traduits par les mêmes progrès durables qui ont pu être réalisés dans d'autres parties de l'Afrique subsaharienne.

L'année dernière, la région a enregistré 150 000 décès liés au sida et 200 000 personnes ont été nouvellement infectées par le VIH. Chaque semaine, plus de 1000 adolescentes et jeunes femmes âgées de 15 à 24 ans sont infectées par le VIH dans la région. 1,2 million de personnes en Afrique occidentale et centrale attendent toujours pour débiter leur traitement pour le VIH qui leur sauveront la vie. Seuls 35% des enfants vivant avec le VIH en Afrique occidentale et centrale reçoivent un traitement.

Or la crise de la COVID-19 a entravé les services et exacerbé les inégalités qui alimentent l'épidémie de VIH. Si nous n'agissons pas maintenant, non seulement de nombreuses autres vies seront perdues, mais contenir la pandémie de sida sera plus difficile et plus coûteux dans les années à venir.

Mettre fin au sida est possible : il existe un ensemble d'approches qui ont prouvé leur efficacité, y compris dans des contextes difficiles.

Du leadership du Cap Vert sur l'élimination de la transmission verticale du VIH, à la décision du Cameroun, l'année dernière, de supprimer les frais d'utilisation pour tous les services liés au VIH dans les établissements de santé publique et les sites communautaires agréés, les exemples qui éclairent la voie sont déjà là. En alignant les politiques publiques ce qui est prouvé d'avoir réussi, nous pouvons mettre fin au sida comme nous l'avons promis.

Les pays et les communautés tirent déjà parti de l'expérience et de l'expertise de la réponse au sida pour réduire l'impact de la COVID-19 dans toute la région. De la Côte d'Ivoire à la Guinée en passant par le Sénégal, les autorités de santé publique, les organisations internationales, les acteurs de la société civile et les communautés de personnes vivant avec et affectées par le VIH ont travaillé ensemble pour s'assurer que les personnes vivant avec le VIH continuent de recevoir leurs médicaments, pour fournir des services de soins et de prévention de manière sûre et innovante, pour livrer de la nourriture aux personnes qui ont perdu leurs revenus en raison du verrouillage, pour transmettre des messages sur l'importance de l'hygiène et de la distanciation sociale pour rester en bonne santé, et pour dissiper les mythes qui alimentent la stigmatisation et la discrimination et affaiblissent les messages de santé publique.

Cet esprit de coopération et de partenariat est essentiel pour renforcer les réponses aux pandémies.

Cette semaine, à l'invitation du Président du Sénégal, Macky Sall, l'ONUSIDA et l'Institut de la société civile pour le VIH et la santé en Afrique occidentale et centrale organisent un sommet à Dakar, sur la manière de combler les lacunes de la riposte au VIH dans la région et de renforcer la préparation à la pandémie.

Voici trois des mesures audacieuses que nous devons prendre.

Premièrement, embrasser et habiliter les communautés pour qu'elles soient au centre de la planification et des services.

Les communautés connaissent la situation sur le terrain - il faut leur donner les ressources et l'espace nécessaires pour diriger. Les pays doivent garantir un environnement qui habilite les communautés pour qu'elles soient impliquées dans la fourniture de services en tant que partie intégrante de la réponse de santé publique, qu'elles soient impliquées en tant que co-planificateurs, qu'elles puissent mettre en avant leurs expériences et leurs préoccupations, et qu'elles puissent jouer leur rôle essentiel en assurant la responsabilité.

Les pays doivent lever les obstacles juridiques, politiques et programmatiques qui freinent cette évolution, et augmenter le soutien financier pour libérer la contribution incomparable des communautés.

Deuxièmement, augmenter les investissements.

Les pays doivent augmenter l'échelle des prestations en matière de prévention, de dépistage et de traitement, et éliminer tous les obstacles finan-

ciers afin de garantir un accès universel aux services.

L'engagement d'Abuja d'investir 15% des budgets gouvernementaux dans la santé publique doit être respecté. Les engagements conjoints pris par les ministres de la santé et des finances lors de la Réunion des Dirigeants Africains d'augmenter les recettes nationales consacrées à la santé doivent être respectés.

Les bailleurs de fonds internationaux doivent eux aussi intensifier leur soutien, alors que nous traversons la pire crise depuis des décennies. Pour créer l'espace fiscal nécessaire, il faudra annuler la dette afin de soutenir les gouvernements qui augmentent les investissements pour la santé et s'attaquent aux moteurs sociaux du VIH et du risque de pandémie.

Une action internationale visant à prévenir une concurrence fiscale nuisible et les flux financiers illicites est également essentielle. Il est difficile d'avancer vers une fiscalité équitable et progressive, et d'augmenter les recettes, lorsque les grandes entreprises et les particuliers fortunés ont systématiquement la possibilité, au niveau international, d'échapper aux impôts que le citoyen ordinaire doit payer, et qui sont essentiels pour la santé, l'éducation, la protection sociale et l'investissement économique.

Troisièmement, s'attaquer aux inégalités qui alimentent l'épidémie.

La COVID-19 a une fois de plus montré au monde comment les épidémies prospèrent grâce aux inégalités entre les pays et à l'intérieur même des pays. La nouvelle stratégie de l'ONUSIDA adoptée plus tôt cette année place la lutte contre les inégalités au centre de la mission visant à mettre fin au sida.

Les inégalités sont le moteur du VIH. Les groupes de personnes vulnérables représentent 44% des nouvelles infections en Afrique occidentale et centrale. Leurs partenaires représentent 27% supplémentaires.

La stratégie de la CEDEAO pour le VIH, la tuberculose, les hépatites B et C et la santé et les droits sexuels et reproductifs des populations clés le dit si bien :

« la protection des droits de l'homme pour tous les membres de chaque population clé est cruciale pour le succès. Les lois discriminatoires ou créant des obstacles doivent être réformées, afin de garantir que les populations clés soient exemptes de stigmatisation, de discrimination et de violence et que leur vulnérabilité au VIH soit réduite. »

L'inégalité entre les genres est également un moteur du VIH : Parmi les nouvelles infections au VIH chez les jeunes en Afrique du centre et de l'ouest, près des trois quarts concernent des adolescentes et des jeunes femmes. L'enjeu est le pouvoir.

Les recherches montrent que le fait de veiller à ce que les filles terminent leur éducation secondaire réduit de moitié leur risque de contracter le VIH, et que le fait de combiner cela avec un ensemble de services et de droits pour l'autonomisation des filles réduit encore plus leur risque.

L'initiative Education Plus, coorganisée par l'UNICEF, l'UNESCO, l'UNFPA, l'ONU Femmes et l'ONUSIDA, avec des gouvernements, la société civile et des partenaires internationaux, contribue à accélérer les actions et les investissements nécessaires pour que chaque fille africaine soit scolarisée, en sécurité et forte.

Ce que nous devons faire pour mettre fin au sida est aussi ce que nous devons faire pour permettre à l'Afrique de se lever.

Les gouvernements, les organisations internationales, les scientifiques, les chercheurs, les organisations dirigées par les communautés et les acteurs de la société civile ne peuvent pas réussir seuls ; mais ensemble, ils peuvent créer un partenariat imbattable et une force imparable pour mettre fin au sida en tant que menace pour la santé publique d'ici 2030.

Winnie Byanyima

Directrice Exécutive de l'ONUSIDA

COVID-19

Diminution des nouveaux cas positifs

Cinq types de vaccins sont désormais disponibles en République démocratique du Congo (RDC), à savoir Moderna, Pfizer, Astra Zeneca, Synovac et Johnson & Johnson.

La vingt-sixième réunion du Conseil des ministres a été l'occasion pour le ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention, Jean Jacques Mbugani Mbanda, de rassurer ses pairs sur le bon déroulement et l'intensification de la vaccination contre la covid-19. Il a fait part de la diminution des nouveaux cas positifs de 6,8% par rapport à la semaine épidémiologique précédente.

Jean Jacques Mbugani a également informé le Conseil de la réception, depuis le 23 octobre, d'un lot de 756 000 doses du vaccin Johnson & Johnson qui est administré en une seule dose. Il complète la liste des vaccins présents sur le territoire congolais, à savoir Moderna, Pfizer, Astra Zeneca et Synovac. Le gros lot de ces vaccins est destiné à la ville de Kinshasa où les cas de covid ont été les plus élevés.

Notons que la province du Haut-Katanga a réceptionné, le 29 octobre, plus de 6 000 vaccins constitués des types Pfizer, Moderna, Johnson & Johnson alors que des informations concordantes faisaient état d'une moindre affluence de la population dans les hôpitaux de Goma, au Nord-Kivu, pour la prise des vaccins disponibles. Dans cette partie du pays, la campagne de sensibilisation avait été relancée au début du mois d'octobre avec l'arrivée des doses de vaccins Pfizer.

Le gouvernement a exhorté de nouveau la population à observer scrupuleusement les mesures barrières et à se faire vacciner pour se protéger et protéger les autres. Dans le même ordre, le ministre Jean-Jacques Mbugani a salué l'implication des députés nationaux dans la campagne de vaccination.

Jules Tambwe Itagali

Les députés nationaux et sénateurs sensibilisés à l'importance de la vaccination

Le ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention, à travers son programme élargi de la vaccination, a lancé, le 28 octobre, au Palais du peuple, une campagne de sensibilisation en faveur des députés nationaux et sénateurs, à l'intérêt de la vaccination contre la covid-19 en République démocratique du Congo (RDC).

La campagne de sensibilisation vise à apporter la lumière sur la vaccination pour laquelle la population congolaise reste encore septique. Pour se prémunir de la covid-19, il existe deux possibilités à ce jour: l'application des gestes barrières et la vaccination.

Parmi ces deux possibilités, il s'avère que la vaccination reste le moyen le plus efficace pour se préserver de cette pandémie. Cependant, en RDC, son application tarde encore à cause de fausses rumeurs qui circulent à travers le pays. C'est ainsi que le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, Jean Jacques Mbugani Mbanda, s'est entretenu avec les élus du peuple pour solliciter leur implication dans la sensibilisation de la vaccination d'un grand nombre de la population.

Le ministre de la Santé est convain-

cu que les députés et sénateurs sont les meilleurs ambassadeurs via leurs rôles de représentants du peuple. « En tant que leaders de vos circonscriptions respectives, vous êtes en contact permanent avec vos bases électorales. Vous êtes cette voix pour que la population écoute. Raison pour laquelle le gouvernement m'a délégué auprès de vous, pour vous demander humblement de vous engager et de vous impliquer avec la détermination et la passion patriotique qui sont les vôtres, dans une campagne de prévention face à cette pandémie mortelle particulièrement à travers la vaccination massive de la population », a laissé entendre Jean Jacques Mbugani Mbanda.

Selon lui, la vaccination est non seulement le moyen le plus efficace pour éviter la covid-19, mais aussi

pour réduire les risques de contamination, d'hospitalisation et des décès liés à cette pandémie.

Il a, par ailleurs, annoncé aux élus du peuple l'installation d'un site de vaccination permanent au Palais du peuple, qui va fonctionner pendant dix jours. Ceci va permettre aux parlementaires et personnel du Parlement d'accéder à la vaccination ainsi qu'aux vaccins de leur choix. Car, a-t-il rappelé, la RDC dispose de plusieurs types de vaccins, notamment Moderna, Pfizer, Johnson et Johnson, Sinovac.

A l'issue de leur échange, le deuxième vice-président de l'Assemblée nationale, Vital Banywesize, ainsi que quelques députés et sénateurs se sont portés volontaires à cet exercice de la vaccination publique pour encourager la population à se faire vacciner.

Blandine Lusimana

BELGIQUE

Le groupe d'experts sur le passé colonial a rendu son rapport

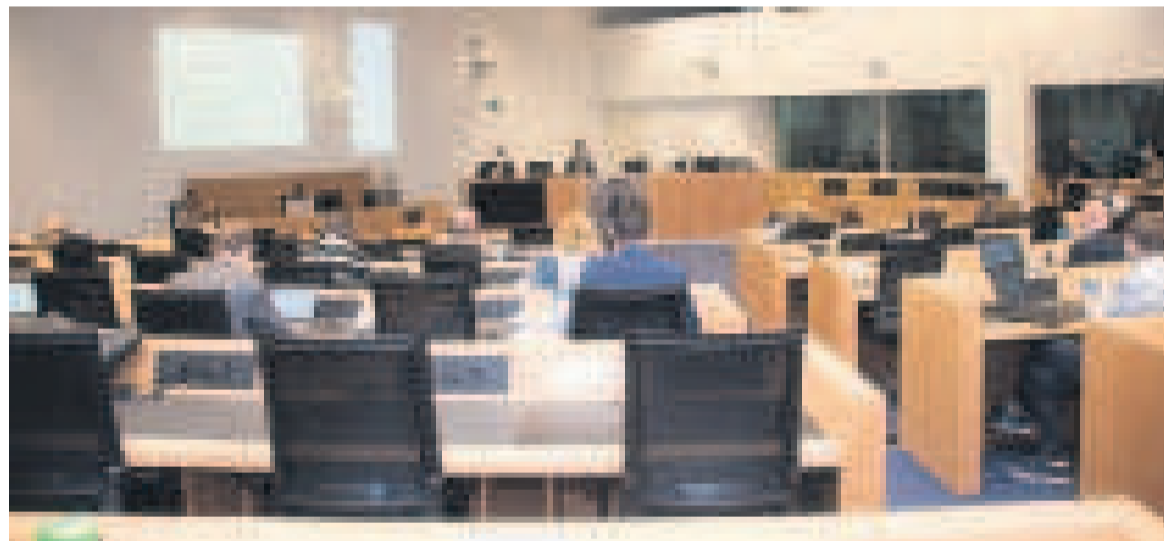
Désigné en juillet 2020, le groupe d'experts avait commencé son travail un mois après, à l'invitation de la Commission parlementaire spéciale belge, chargée d'examiner l'État indépendant du Congo et le passé colonial de la Belgique dans ce pays, au Rwanda et au Burundi, ses conséquences et les suites qu'il convient d'y réserver.

Le groupe d'experts était composé de Zana Etambala, Gillian Mathys, Elikia Mbokolo, Anne Wetsi Mpoma, Mgr Jean-Louis Nahimana, Pierre-Luc Plasman, Valérie Rosoux, Martien Schotsmans, Laure Uwase et Sarah Van Beurden. Son rapport a été rendu le 26 octobre et publié sur le site du Parlement belge.

La Commission spéciale, indique le rapport, constitue la première initiative d'une ancienne métropole pour faire face à l'ensemble de son passé colonial et s'interroger explicitement sur les liens entre colonialisme et racisme. Le but de ce document, apprend-on, n'est pas de prendre des décisions mais d'éclairer celles qui reviennent aux membres de la Commission spéciale. Ainsi, fait-on savoir, les recherches et les rencontres qui ont eu lieu entre août 2020 et janvier 2021 s'inscrivent dans une démarche exigeante destinée à prendre conscience des conséquences à long terme du colonialisme. Comme le rappelle le rapport, cette démarche est triple. Premièrement, le travail des historiens permet d'appréhender avec le plus de justesse possible les réalités concrètes de la période coloniale ainsi que leur impact à long terme, que ce soit dans les anciennes colonies ou en Belgique. Ainsi, le premier volet du rapport distingue, d'une part, les questions qui suscitent un consensus parmi les historiens et, d'autre part, les questions qui demeurent à ce jour insuffisamment explorées ou controversées. Cette distinction permet de déterminer les priorités à privilégier sur le plan de la recherche historiographique. Ce premier volet permet, en outre, de faire le point sur l'importance et l'accessibilité des archives et, plus largement, de l'ensemble des sources consacrées à la période coloniale.

L'écoute des victimes

Deuxièmement, indique le texte, l'écoute des victimes et de leurs descendants semble indispensable pour



La séance de remise du rapport à la Chambre parlementaire belge DR

tenter d'avancer vers une société pleinement partagée où chacun puisse trouver sa juste place. C'est dans cette perspective que le deuxième volet du rapport se penche sur le travail de mémoire et de réparation qui peut être aujourd'hui entrepris dans le cadre de la Commission spéciale. Il propose une clarification des concepts utilisés dans le cadre des consultations initiales et met en valeur les options qui se présentent aux membres de la Commission pour favoriser un processus de sensibilisation, de dialogue et de participation à tous les niveaux de la société belge.

S'interroger le les liens entre colonialisme et racisme

Troisièmement, le rapport invite à s'interroger sur les liens qui existent entre le colonialisme et le racisme. Ce troisième volet, explique-t-on, rappelle que l'objectif du texte et de la Commission spéciale réside non pas seulement dans la description du passé colonial en tant que tel, mais aussi – et peut-être surtout – dans la prise de conscience des effets à long terme de ce passé. L'enjeu majeur de cette analyse concerne donc à la fois les générations passées, présentes et à venir. Sur le plan méthodologique, indique

le rapport, l'analyse reflète la structure proposée. Certains textes sont signés de manière individuelle, tandis que d'autres réunissent plusieurs auteurs. Chaque contribution engage la responsabilité de son/ses auteur(s) et non pas celle de l'ensemble des experts. Ce choix méthodologique, fait-on savoir, permet d'assumer l'existence de certains décalages sur le plan des perspectives adoptées par les uns et les autres.

Discipline historique Vs Justice transitionnelle

La première partie du document a été rédigée par les historiens et donne un aperçu de la recherche historique existante concernant le passé colonial de la Belgique. Dans cet aperçu, les experts identifient les faits et les données qui font consensus dans le monde scientifique, mais aussi les zones d'ombre qui subsistent, les épisodes encore méconnus et les points controversés et conflictuels. Les experts ne se limitent pas à la période coloniale proprement dite. Les conséquences du colonialisme ayant eu un impact durable, la partie historique du rapport s'intéresse également aux effets postcoloniaux et à l'influence persistante de la domination coloniale

jusqu'à aujourd'hui. D'un point de vue géographique, cette partie historique est relationnelle. Elle examine la manière dont l'influence belge s'est fait sentir en Afrique centrale, la manière dont les connaissances sur l'Afrique centrale ont été édifiées en Belgique; l'empreinte que la colonie a laissée dans les structures politiques et économiques belges; et la manière dont le colonialisme a produit des effets sociaux.

Pour sa part, la deuxième partie ne repose pas sur la discipline historique mais sur une expertise liée à la justice transitionnelle. Elle est consacrée non pas à l'histoire de la période coloniale belge, mais aux questions liées à la mémoire de cette période, aux réparations et à la participation des citoyens. « Ancrée dans les sciences politiques, criminologiques et juridiques, cette partie a une portée à la fois théorique et pratique. Sur le plan théorique, elle recadre les notions clefs du débat (celles qui furent utilisées dans le texte mettant en place la Commission spéciale, mais aussi dans le cadre des consultations initiées par les experts depuis le mois d'août 2020). Sur le plan pratique, elle offre une vue d'ensemble sur les pistes envi-

sageables pour entamer concrètement le travail de la Commission spéciale ».

Enfin, la troisième partie couvre des approches souvent présentes dans le cadre des cultural studies, discipline à la pointe des recherches consacrées à la décolonisation. Le but de cette dernière partie est d'appliquer les questions posées par ces approches au cadre belge, indique le rapport.

Clarifier certains enjeux et exposer diverses options

Pour les experts, le but de ce rapport était de clarifier certains enjeux et d'exposer les diverses options qui se présentent aujourd'hui aux membres de la Commission spéciale, car estiment-ils, les choix à venir seront déterminants pour infléchir la mémoire officielle de la Belgique et tenter de favoriser un dialogue sur une question qui demeure douloureuse. « La prise en compte des conséquences à long terme de la colonisation force à ouvrir les yeux sur la ténacité des traces d'une période qui hante aujourd'hui encore non seulement nombre de mémoires, mais aussi tant de vies concrètes. Face au poids du passé, la Commission spéciale est une opportunité unique. La prise en considération du phénomène colonial dans la longue durée est une étape cruciale pour la Belgique. Les analyses reprises tout au long du rapport montrent que la mise en œuvre de la Commission spéciale fait face à trois défis majeurs. Le premier concerne la durée de son mandat. Le deuxième réside dans le caractère inclusif de la démarche proposée. Le troisième concerne la transparence des étapes à venir », indiquent les experts. Pour ces derniers, la durée, l'inclusivité et la transparence se révèlent donc des conditions sine qua non pour réaliser l'une des missions principales de la Commission, à savoir créer un changement sociétal pour mettre fin au racisme et à la discrimination.

Patrick Ndungidi



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET



(SERVICES DE CONSULTANTS INDIVIDUELS)

Secteur : Télécommunication

Référence de l'accord de financement : n° : 2000200000001

N° d'Identification du Projet : P-CG-GB0-002

AMIN° : N° 003 /MPTEN/2021/UCP/CAB

1.- Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) afin de couvrir le coût du projet de la dorsale à fibre optique d'Afrique centrale (CAB-Congo), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat pour la réalisation par un consultant individuel, de l'audit environnemental et social des travaux du réseau d'interconnexions optiques entre le Congo et le Cameroun (Axe 1) et le Congo et la République centrafricaine (RCA) (Axe 2).

2.- Les services prévus au titre de ce contrat comprennent l'évaluation du niveau de conformité du projet par rapport aux exigences environnementales et sociales de la BAD et à la réglementation nationale congolaise. Il s'agit spécifiquement de :

- Points clés du cadre normatif et réglementaire (environnemental, sécuritaire, social) qui ont été respectés ou non ;
- Aspects environnementaux significatifs des travaux qui ont été peu ou pas bien perçus lors des travaux ;
- Risques environnementaux associés aux opérations, procédés et technologies utilisés dans le projet ;
- Évaluer l'efficacité et l'effectivité des mesures du PGES et des clauses environnementales et sociales contenues dans les DAO ;
- Vérifier la liste des Personnes affectées par le Projet (PAP) et les indemnités appor-

tées ;

- Évaluer le niveau d'information / communication donnée aux PAPs, ainsi que le fonctionnement du Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) ;
- Évaluer les risques sur la santé et la sécurité des employés et des communautés riveraines,
- Décrire les procédures internes mises en place pour lutter contre la pollution (gestion des nuisances et des accidents issus des activités), les dégradations, les risques à court moyen et long terme, les externalités socio-économiques découlant des activités ;
- Pratiques inappropriées et catégorisation de ces pratiques ;
- Cas de non-conformité aux exigences du Système de Sauvegardes Intégré (SSI) de la Banque Africaine de Développement (BAD), les instruments internationaux ratifiés par l'état Camerounais et la politique nationale de l'environnement, aux normes et bonnes pratiques internationalement reconnues ;
- Impacts environnementaux déjà visibles du fait des pratiques non conformes ;
- Risques économiques et juridiques encourus ;
- Établir le niveau de performance environnementale et sociale et faire une analyse détaillée des cas de non-conformités environnementales et sociales vis-à-vis de l'ensemble des textes applicables, et
- Proposer des mesures correctives aux non-conformités environnementales et

sociales relevées, assorties d'un Plan d'Actions de mise en œuvre

La mission se déroulera sur une période de 40 jours à raison de 20 jours par Axe.

3.- L'Unité de Coordination du Projet de la Dorsale à fibre optique d'Afrique Centrale (CAB), Composante du Congo, du Ministère des Postes des Télécommunications et de l'Economie Numérique (MPTEN), ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution » (OE), invite les Consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations susmentionnées (lettre de motivation ne dépassant pas deux pages, Curriculum vitae à jour et signé ; les copies des différents diplômes et autres attestations des formations / stages légalisées ; les copies des prestations similaires et les attestations des services rendus dans un domaine similaire avec les références des clients, etc.).

4.- Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, Edition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse :

<http://www.afdb.org>.

5.- Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 09h00-16h00, (heure locale, TU+1) du lundi au vendredi. Projet CAB, sise Rue Locko Issac, derrière l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique au Congo - Tel : +242 06 835 00 41 - Mail : contact@cabcongo.com; omfnadin@gmail.com.

6.- Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ou transmises par mail au plus tard le 12 novembre 2021 à 16h00 (heure locale, TU+1) et porter expressément la mention « Avis à Manifestations d'Intérêt pour l'audit environnemental et social des travaux du réseau d'interconnexions optiques entre le Congo et le Cameroun (Axe 1) et le Congo et la République centrafricaine (RCA) (Axe 2) ».

A l'attention de Monsieur le Coordonnateur du Projet CAB-Congo
Rue Locko Issac, derrière l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique au Congo
Tel : +242 06 835 00 41
Mail : contact@cabcongo.com; omfnadin@gmail.com.

Le Coordonnateur

Michel NGAKALA



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET



(SERVICES DE CONSULTANTS - FIRME)

Secteur : Télécommunication

Référence de l'accord de financement : n° : 2000200000001

N° d'Identification du Projet : P-CG-GB0-002

AMIN° : N° 005 /MPTEN/2021/UCP/CAB

1.- Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) afin de couvrir le coût du projet de la dorsale à fibre optique d'Afrique centrale (CAB-Congo), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat portant sur la mission de contrôle et du suivi du Plan de Gestion Environnemental et Social (PGES) des travaux de construction et d'opérationnalisation d'un Datacenter national (principal et secondaire) et d'un incubateur.

2.- Les services au titre de ce contrat portent sur le contrôle et le suivi technique, architectural, environnemental et social des travaux afin de s'assurer de la bonne exécution des travaux de construction et d'opérationnalisation d'un Datacenter national (principal et secondaire) et d'un incubateur pour le développement des startups au Congo. Plus spécifiquement, il s'agira de : (i) de veiller au respect des plans de construction, et (ii) de suivre la réalisation de chantiers d'installation de l'ensemble des équipements informatiques, réseaux, d'énergie et de climatisation, en conformité avec les principes de sauvegarde environnementale et sociale des projets financés par la BAD. Il aura également le rôle de conseil auprès de l'UCP/CAB, afin de l'aider dans la prise de décisions critiques qui pourront intervenir lors de la réception des travaux de génie civil ou d'installation des équipements réseaux, d'énergie et climatisation. La période couverte par cette mission est de quatorze (14) mois

3.- L'Unité de Coordination du Projet de la Dorsale à fibre optique d'Afrique Centrale (CAB), Composante du Congo, du Ministère des Postes des Télécommunications et de l'Economie Numérique (MPTEN), ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution » (OE), invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

4.- Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, Edition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

5.- Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 09h00-16h00, (heure locale, TU+1) du lundi au vendredi. Projet CAB, sise Rue Locko Issac, derrière l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique au Congo - Tel : +242 06 835 00 41 - Mail : contact@cabcongo.com; omfnadin@gmail.com.

6.- Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ou transmises par mail au plus tard le 19 novembre 2021 à 16h00 (heure locale, TU+1) et porter expressément la mention

« AMI n° 005 /MPTEN /2021/UCP/CAB pour la mission de contrôle et de suivi du PGES des travaux de construction et d'opérationnalisation d'un Datacenter national (principal et secondaire) et d'un incubateur »

A l'attention de Monsieur le Coordonnateur du Projet CAB-Congo
Rue Locko Issac, derrière l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique au Congo
Tel : +242 06 835 00 41

Mail : contact@cabcongo.com; omfnadin@gmail.com

Le Coordonnateur

Michel NGAKALA

APPEL DU GÉNÉRAL DE GAULLE À BRAZZAVILLE

Verquin commémore le 81^e anniversaire

Devant la stèle dédiée au sacrifice des soldats africains et représentant le général De Gaulle passant en revue les troupes africaines à Brazzaville en 1940, Verquin et son maire, Thierry Tassez, entouré de Rodolphe Adada, ambassadeur de la République du Congo, de plusieurs hôtes de marque et des autorités françaises, ont célébré le souvenir de cet événement.

À l'occasion du souvenir du 27 octobre 1940 où le général De Gaulle signa le Manifeste de Brazzaville qui donna l'assaut à la victoire des alliés sur les Nazis, Verquin a mis ses couleurs d'apparat à l'international. Parmi le parterre de personnalités, autour du maire de la ville et l'ambassadeur du Congo en France, étaient présents Chantal Ambroise, sous-préfète de Béthune; Marguerite Deprez-Audebert, député du Pas de Calais; Mady Dorchies-Brillon, conseillère régionale en charge du devoir de mémoire.

Après l'exécution des hymnes nationaux, les différentes autorités ont procédé au dépôt de gerbes de fleurs en souvenir du rôle de ces soldats partis de Brazzaville et morts pour la France. La cérémonie s'est poursuivie avec les allocutions des officiels et par le visionnage d'un documentaire sur Brazzaville, capitale de la France libre.

De l'exercice de l'évocation de la mémoire, on retiendra « qu'après la déroute face aux troupes allemandes, la France se retrouve morcelée. C'est à Brazzaville que la fierté et l'honneur de la France vont être réhabilités... ». Brazzaville devient alors un territoire français à part entière plutôt



Verquin, lors de la commémoration du 81^e anniversaire de l'appel du général De Gaulle à Brazzaville, le 27 octobre 2021

que partiellement, grâce à l'action du général De Gaulle à travers le Manifeste de Brazzaville, le 27 octobre 1940, qui commence ainsi : « la France traverse la plus terrible crise de son histoire. Ses frontières, son empire, son

indépendance, et jusqu'à son âme, sont menacés de destruction. »

De ce fait, c'est l'occasion de remercier Brazzaville et le Congo avec, à sa tête, le président de la République, Denis Sassou N'Gues-

so, grand citoyen d'honneur de la ville de Verquin qui, en juillet, avait reçu Thierry Tassez, maire de Verquin.

Cette reconnaissance est censée démontrer que sans attendre l'appel du président français, Emma-

nuel Macron, à rendre hommage aux soldats africains de l'armée française, le maire de Verquin, en présence de plusieurs personnalités, dont Bienvenu Okiemy, conseiller diplomatique du président de la République du Congo, Rodolphe Adada et Brice Arsène Mankou, président du Cercle des amis du Congo, avait dévoilé une stèle en mémoire des soldats africains qui ont combattu durant la Seconde Guerre mondiale.

Au-delà de la commémoration, des démarches sont menées auprès des autorités françaises pour inscrire cette date du 27 Octobre dans les journées commémoratives de la France.

Pour conclure la cérémonie, Thierry Tassez a eu un mot pour la diaspora venue en nombre : « Ici, à Verquin, c'est une partie du cœur du Congo, de son histoire. Un lopin du Congo situé en terre française : quel beau symbole finalement de deux terres, de deux pays, de deux cultures! C'est un message de fraternité aux Congolais qui doivent savoir que loin, pas tout près de chez eux mais pas si loin, il y a un peu de leur pays à Verquin où ils sont attendus et seront accueillis avec bienveillance... ».

Marie Alfred Ngoma



SECTION I – AVIS D'APPEL D'OFFRES 22_RFGS_148059

Objet	FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE C 19RM
Date de l'appel d'offres	29 Octobre 2021
Date de clôture pour la réception des manifestations	19 Novembre 2021 à 12h00
d'intérêt	22_RFGS_148059
Numéro de référence	

1.1-Introduction

Catholic Relief Services (CRS) est une organisation mondiale d'aide humanitaire et de développement, ayant son siège à Baltimore dans l'Etat de Maryland aux Etats Unis. CRS a réouvert ses bureaux en République du Congo en 2017 où il travaille avec le Ministère de la Santé à travers le Programme National de Lutte Contre le Paludisme. Pour la mise en œuvre de la phase actuelle de ce projet pour la période 2021-2023, CRS a besoin d'acquérir du matériel informatique pour le volet de lutte contre la COVID-19 et invite les Fournisseurs locaux qualifiés de lui fournir leurs offres.

Le marché est subdivisé en 2 lots suivants :

Lot 1 composé de :

- **12 Ordinateurs Portables** : écran 15.6 pouces, HDD 512GB, CPU Core i3 ou équivalent, 8GB RAM, 802.11 a/b/g/n/ac, MS Windows 10 et pack office licence inclus.
- **23 Ordinateurs de bureau Complet** écran led 24 pouces Full HD, HDD 1To, CPU Core I3 ou équivalent, 8GB RAM, RJ-45 Ethernet 10/100/1000 Mbps + Clef USB Wifi, MS Windows 10 Pro 64 bits et Office 2019 64 bits licences inclus.
- **1 Ordinateur de Portable** : HP EliteBook 840 G8 ou équivalent, SSD 512Go, CPU Core I5, 16GB RAM.

Lot 2 composé de :

- **504 tablettes** : écran 7 pouces, 32GB ROM, Android 8 ou supérieur, CPU 64bit quad Core, 203.1,8MP AF+2MP, 2GB RAM, Bluetooth 5.0, GPS, Wi-Fi a/b/g/n/ac Dual Band, Wi-Fi Direct, USB, 2.0 Type-C, jack 3.5mm 2 haut-parleurs batterie 5100mAh ou supérieur.

Les fournisseurs désireux de prendre part à ce marché peuvent retirer les dossiers d'appel d'offre au bureau de CRS sis sis Près de l'école Rémo sur l'Avenue du Tribunal, Quartier Air Afrique, Centre-ville, Brazzaville, République du Congo ou en faire la demande par email à l'adresse électronique bidcg@crs.org

EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

La tutelle pose les bases de la redynamisation

Le geste effectué par le ministre en charge des Sports s'inscrit dans le but de redynamiser l'enseignement de l'éducation physique de qualité, dans la perspective de relancer également la pratique du sport en milieu scolaire.

Huit départements, notamment la Sangha, la Cuvette, la Cuvette-Ouest, les Plateaux, la Lékoumou, le Niari et le Kouilou ont réceptionné, le 29 octobre, un don composé des ballons et filets de football, de handball et de volleyball, des ballons de basketball, des chronomètres, des sifflets, des doubles décimètres, des claquoirs, des élastiques de saut en hauteur, des planches d'appel et des témoins. Les quatre autres départements seront dotés conformément à un programme qui sera élaboré.

Ce matériel, réceptionné par les directeurs départementaux, servira, selon le directeur général de l'éducation physique et des sports scolaires et universitaires, à couvrir soixante-quatre secteurs pour un effectif total de deux cent cinquante et un établissements scolaires publics. « Cette dotation répond à la vision et aux stratégies du ministère, en vue d'accéder à l'enseignement d'une éducation physique de qualité,



Les ministres et les directeurs départementaux après la remise du matériel/Adiac

conformément à la déclaration de Cotonou ayant regroupé les pays membres de la Francophonie », a expliqué Guy Patrice Okemba. Avant d'effectuer le geste, le ministre en charge des Sports a promis de traduire au gouvernement ainsi qu'à des partenaires, la nécessité de mobiliser davantage de ressources pour des actions fortes et concrètes, en faveur de la redynamisation de ce

secteur. Cette vision conduira, selon lui, à la relance effective des jeux sportifs scolaires. « Je vous instruis d'en faire bon usage, conformément à la déontologie et à l'éthique professionnelle qui vous ont toujours caractérisées dans l'exercice de vos missions régaliennes. La gestion équitable de ce matériel nous permettra, en effet, de pérenniser l'action que nous engageons ici et main-

tenant », a souligné Hugues Ngouélondélé, en présence de son collègue de l'Enseignement technique et professionnel, Ghislain Thierry Mangoussa Ebome. Au cours de la même cérémonie, les douze meilleurs enseignants d'Education physique et sportive, à raison d'un par départements, ont été primés. Chacun a reçu un sac doté d'équipements sportifs.

« Nous avons l'insigne hon-

neur de vous traduire notre gratitude pour les efforts que vous ne cessez de consentir en faveur de la dynamisation de l'enseignement de l'Education physique et sportive dans notre pays. Notre élan passionnel est celui d'un enfant gratifié par son père, qui lui confie les outils nécessaires pour construire un édifice d'espérance. Ce geste, combien noble, mérite d'être pérennisé surtout s'il pouvait être couplé d'une dotation en outils informatiques », a commenté Estelle Boukaka, la directrice départementale des Plateaux.

Tout en prenant l'engagement d'utiliser ce matériel à bon escient, les bénéficiaires ont saisi cette opportunité pour solliciter l'affectation des enseignants dans les départements afin, ont-ils dit, que l'usage de ce matériel didactique puisse réellement contribuer à l'atteinte de leurs objectifs.

James Golden Eloué

NÉCROLOGIE

Siméon Ntsayouolo, agent des Dépêches de Brazzaville, et famille annoncent aux parents, amis et connaissances, le décès de leur tante, mère, soeur et grand-mère, Monique Louondzami, le 21 octobre 2021 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°51 bis, rue Kebara, à Talangai.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Augustine Badi, Alain Badi, Alain Mackoundou, Deslianes Dianzinga, Arnaud Dianzinga, Kabu Dianzinga et la famille Nsundi annoncent aux parents, amis et connaissances le décès de leur frère, oncle et père, Paul Denguika (professeur à la retraite de l'Université Marien-Ngouabi), le mercredi 20 octobre à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à son domicile, sis à Kinsoundi (Armée du Salut, croisement de la rue Mampouya-Patrice et l'avenue de Minvoumba).

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Nestor N'Gampoula, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, Paul Itoua, François Oko, les enfants Ondongo-Ondélé et Otto Ngambé ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur fille, mère, sœur et belle-sœur Ondongo-Ondélé Émilienne Françoise, survenu le 24 octobre à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à Makabandilou, arrêt de bus Terre jaune (2^e parcelle après le goudron).

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Yanick Mbouma, agent des Dépêches de Brazzaville, les familles Ali, Yandza, Ongouya et Koubatsanga informent les parents, amis et connaissances du Congo et de l'étranger du décès de leur frère, père et oncle, le colonel Guy Jean-François Ali Yandza, survenu le samedi 23 octobre à Pointe-Noire.

La veillée mortuaire se tient au n°39, de la rue Bacongo, à Poto-Poto.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



IN MEMORIAM

29 octobre 2020 - 29 octobre 2021

Fifi, cher grand-frère, cher papa, cher grand-père et cher époux. Ippet-Letembet Jean Robert

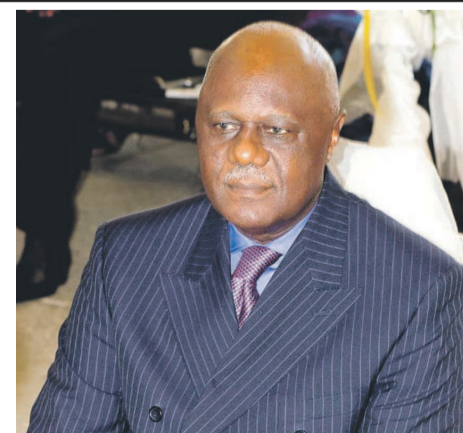
Voici un an jour pour jour que tu nous as quittés.

Le vide que tu as laissé, nous donne l'impression que tu es en voyage et tu nous reviendras.

Les bons moments partagés avec toi sont si riches, que tu resteras dans nos cœurs comme une source intarissable ou nous viendrons toujours nous ressourcer.

Tu resteras pour nous une véritable école.

Fifi, dors en paix dans ton sommeil éternel.



CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Adjembo Pascal Terence Sosthène, je désire désormais m'appeler Castanou Adjembo Pascal Terence Sosthène.

Toute personne manifestant un intérêt à ce changement est priée de se prononcer dans un délai de trois (3) mois.

SÉCURITÉ MARITIME

Lancement de la quatrième édition de Grand Africain Nemo

Le lancement de l'exercice a eu lieu le 27 octobre à Pointe-Noire, sous la direction du général François Ossélé, directeur des opérations de l'état-major général des Forces armées congolaises, vice-président de la direction du Grand Africain Nemo.

Africain Nemo est un exercice international d'entraînement des marines organisé par la France avec l'appui opérationnel du commandement pour l'atlantique de la marine française. Le général François Ossélé a signifié que la quatrième édition de cet exercice revêt une importance et une particularité très marquées pour le Congo en ce que ce pays a le privilège d'assurer la présidence tournante de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale.

« Centrée sur des thèmes tels que la piraterie et le brigandage maritimes, la pêche illégale non déclarée et non réglementée, la lutte anti-pollution et l'immigration clandestine, l'édition 2021 démontre la volonté des adminis-



trations à cerner les contours des menaces maritimes de l'heure. En effet, la piraterie tout comme

le brigandage sont les menaces les plus en vogue contre la sûreté maritime, qui impactent les activités

La photo de famille à l'ouverture des travaux Adiac économiques et le trafic maritime. La pêche illégale non déclarée et non réglementée devient une

préoccupation de premier plan car elle affecte directement la vie économique des pays et plus loin la santé de la population. Enfin l'immigration clandestine et la lutte anti-pollution sont d'une importance capitale au regard de l'actualité, notamment des défis mondiaux de protection de l'environnement visant à préserver l'humanité d'une disparition inéluctable », a-t-il déclaré.

Notons que le général François Ossélé était accompagné du général Jean Ollessongo Ondaye, commandant de la zone militaire de défense n°1, et des représentants d'autres administrations concernées. Les retrouvailles dureront quatorze jours et s'achèveront le 9 novembre.

Séverin Ibara

HUMEUR

Quand la fidélité paie mieux !

Contrairement à la trahison et la trahison qui se manifestent, entre autres, par le fait de quitter brutalement un navire quand celui-ci traverse des zones de turbulences et des vagues d'instabilité et/ou des trous d'air, le constat le plus empirique est que la fidélité a plus d'avantages, car elle est mieux récompensée.

La fidélité sociale dont il est question ici est la qualité d'une personne au service d'une société par des actions de confiance et qui doit s'acquitter de ses fonctions avec dévouement. Et sur la même lancée, Emile Durkheim d'ajouter, « la fidélité est le dévouement que les salariés de toutes sortes doivent à ceux qui les emploient ». La fidélité traverse tous les champs sociaux de la vie humaine, elle va du foyer conjugal à la politique en passant par de nombreuses kyrielles de la vie sociale dont il est difficile de tout énumérer. La fidélité qui paie mieux est dans les administrations, les sociétés, l'armée, la police, les associations, les fondations, les mutuelles, les cercles d'amis, les partis politiques et autres.

Dans son étude «Bouger n'est pas jouer, pourquoi les cadres fidèles sont les mieux récompensés ? », l'universitaire Jean Pralong, responsable de la chaire Nouvelles carrières de Rouen Business School et Reims Management School, tord le cou aux idées reçues. Contrairement au discours ambiant, il a analysé que pour faire carrière et progresser professionnellement, les cadres ont, en effet, intérêt à rester fidèles à une entreprise plutôt que de miser sur la mobilité externe. La loyauté est à nouveau une stratégie payante sur le long terme.

Le constat est que de plus en plus et cela est bien visible courant ces deux dernières décennies, le marché des cadres a profondément évolué. Auparavant, être plus fidèle à l'entreprise, c'était une forme de pacte tacite. Oui, certains tumultes et restructurations conduisant parfois au chômage peuvent influencer sur la fidélité. Et cela ne pourra durer longtemps, car des stratégies se créent dans des entreprises, partis politiques, associations et administrations pour fidéliser des agents, des collaborateurs, des sociétaires et des militants. La fidélité paie mieux, car elle galvanise l'esprit du travailleur auprès de son employeur et permet ainsi aux agents fidèles d'être maîtres de leurs carrières.

La fidélité, maître mot sur toutes les lèvres des intellectuels. Que ce soient des médecins, des juristes, des militaires, des gendarmes et policiers, des partenaires dans des couples, des travailleurs vis-à-vis de leur entité, des fidèles et croyants vis-à-vis du créateur, des élèves et étudiants vis-à-vis de leurs enseignants, bref des agents vis-à-vis de leur hiérarchie, la fidélité est toujours payante. Non, pourquoi trahir quand l'acte qui unit connaît des bas. Ne dit-on pas que « la fidélité se dévoile bien quand les choses tendent à balbutier et c'est là où elle paie mieux ? ».

Au sein d'une structure ou d'une entité socio-économique, la fidélité peut faire asseoir des responsables et les consolider. En effet, la gestion des ressources humaines traite aussi de ces questions de fidélité, car mieux vaut gérer ceux qui sont là déjà pour susciter leur fidélité que d'en recruter à tout bout de champ. En effet, l'adage de la vieille chaussure de feu Charles David Ganao en dit tout. Car plus on est ensemble, plus la préférence vers la fidélité croit et c'est cette fidélité qui paiera plus. La foi et la confiance en l'autre ou en la structure renforcent la fidélité payante. A bon entendeur salut !

Faustin Akono

COVID-19

Le consortium ADDCC-CABS présente les résultats de son enquête

Les résultats de l'enquête «Etude sur la disponibilité de l'eau et des désinfectants des ménages vulnérables, sur les risques de contamination à la covid-19 du quartier 317 de l'arrondissement 3 Tié Tié» ont été rendus publics le 29 octobre, à Pointe-Noire, en présence des autorités du département et des parties prenantes au projet.

En réponse à la problématique de la mise en place des stratégies efficaces pour faire face au problème d'accès à l'eau potable et aux désinfectants comme le savon ou le gel hydro-alcoolique pour les ménages vulnérables du quartier 317 de l'arrondissement 3 Tié Tié, choisi comme quartier pilote dans ce projet, une étude a été initiée par le consortium Association de défense des droits des consommateurs du Congo (ADDCC) et Cercle d'action pour la promotion du bien-être social (CABS) avec le soutien financier de l'Agence française de développement (AFD).

Mesurer l'impact de l'inaccessibilité à l'eau et au manque des désinfectants (savon et gel hydro-alcoolique) sur les risques de contamination à la covid 19 dans la ville de Pointe-Noire et faire un diagnostic de la disponibilité de l'eau et des désinfectants (savon, ou gel hydro alcoolique) sont les principaux objectifs de cette étude. Elle a été menée auprès de trois cents ménages du quartier 317 de l'arrondissement 3 Tié Té, a dit Marcel Mandzikou, président du comité de pilotage du projet qui a vu se déployer pendant cinq jours des enquêteurs formés sur l'utilisation des outils conçus à cet effet. Une initiation saluée par Roch Zozer Idée Moutouari, conseiller socio culturel du maire de Tié Tié, qui a demandé aux initiateurs d'étendre le projet à d'autres quartiers de la ville.

En effet, l'enquête sur l'impact du coronavirus sur les conditions de vie des ménages, réalisée dans le quartier 317, a concerné la connaissance de la covid 19, des mesures barrières, la disponibilité



Les enquêteurs à la fin de l'activité Adiac

de l'eau et des désinfectants, la protection sociale, l'alimentation, les comportements des ménages face à la pandémie, les stratégies de sortie de crise... Présenté à l'assistance par Jean-Claude Mabilia, chef du projet, cette enquête révèle le manque de connaissances sur la maladie, la situation sociale des habitants de ce quartier qui sont des locataires pour la plupart, ce qui explique la promiscuité des gens et des malades d'où la difficulté à respecter les consignes d'isolement ou de quarantaine. Par exemple, les informations erronées véhiculées dans la société qui empêchent la prise de conscience véritable des citoyens, les difficultés d'accès à l'information, à l'eau, aux soins y compris au test de dépistage de la covid 19 et le fréquent renoncement aux soins pour des motifs économiques, l'insécurité alimentaire accentuée par le manque de soutien social, médical et économique...

Les recommandations formulées après ce travail d'enquête demandent, entre autres, le renforcement de la communication via les médias et les réseaux sociaux ; la sensibilisation auprès des ménages pour une plus grande ad-

hésion à l'adoption des mesures barrières afin de limiter la propagation de la pandémie; la mise en place d'un plan d'urgence de maintien des emplois pour soutenir les entreprises et les employés ayant connu une baisse de revenus en raison de la crise de coronavirus pour en endiguer les effets; le renforcement de concert avec les organisations de la société civile et celles d'assistance aux ménages plus vulnérables, notamment ceux en insécurité alimentaire et vulnérable à travers une politique sociale mieux organisée pour augmenter le niveau de résilience face à la crise sanitaire; la mise en place des équipements d'adduction d'eau dans les quartiers afin d'éviter la consommation de l'eau des puits par les ménages; la construction d'un centre de santé intégré dans la zone; la persuasion et l'incitation de la population à se faire vacciner.

La remise solennelle des résultats de l'enquête aux différents responsables des administrations publiques concernées et aux responsables des parties prenantes au projet a mis fin à l'activité.

Hervé Brice Mampouya

CONGO-RDC

Le cardinal Fridolin Ambongo reçu par Denis Sassou N'Guesso

Le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, a reçu en audience, le 29 octobre à Brazzaville, l'archevêque de Kinshasa, le cardinal Fridolin Ambongo. Les deux personnalités ont débattu des questions socio-politiques liées à la consolidation du vivre-ensemble et à la paix en République démocratique du Congo.

« En tant qu'archevêque de Kinshasa, je suis venu échanger avec le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, sur des questions socio-politiques concernant notre pays. J'ai voulu bénéficier de ses sages conseils qui pourront nous aider à consolider le vivre-ensemble et la paix sociale dans notre pays », a souligné le cardinal Fridolin Ambongo, à l'issue de l'audience.

En qualité d'archevêque de Kinshasa, le cardinal a profité de l'entrevue pour faire part au chef de l'Etat congolais de la nécessité d'un rapprochement et/ou d'une collaboration plus soutenue entre les missions catholiques des deux Congo. A cet effet, le prélat a confirmé la position de l'Eglise catholique sur le choix de Denis Kadima comme président de la Commission électorale nationale indépendante (Céni).

« Notre position sur le choix de Denis Kadima, investi par l'Assemblée nationale et confirmé par le président de la République comme président de la Céni est claire. Nous sommes contre. La population de Kinshasa étant constituée de 90% des chrétiens catholiques, nous avons dit au président Tshisekedi que sa nomination à la tête de la Céni n'était pas le bon choix. Car nous tenons beaucoup à l'indépendance de cette institution. Il n'est pas bon que le président d'une telle institution soit proche du chef de l'Etat », a indiqué le cardinal Fridolin Ambongo.

L'archevêque dit avoir pris acte des déclarations publiées par toutes les parties prenantes de la marche organisée à Kinshasa mais redoute une éventuelle contestation lors des prochaines élections.

Firmin Oyé

CONSOMMATION

Un centre emplisseur de gaz butane à Boundji

Doté d'une capacité de stockage de 100m³ et d'emplissage de 3000 bouteilles par jour, le site énergétique a été inauguré, le 30 octobre, par le préfet du département de la Cuvette, Jean Christophe Tchicaya. Le nouveau centre emplisseur de Boundji est destiné à alimenter en gaz domestique les localités d'Oyo, Obouya, Owando Makoua, Ollombo, Gamboma, Itoumbi, Ewo et Okoyo.



La photo de famille peu après la visite des installations DR

L'installation énergétique de Boundji est construite par la Société congolaise des gaz et de pétrole liquéfiés (GPL SA), première filiale du Groupe AOGC (Africa oil and Gas corporation). Elle est érigée sur une superficie de 10.000m², composée de 2 skids de 30m³ chacun, d'un tank de 40m³, de 6 balances, de 2 pompes de dépotage pouvant dépoter 50m³ en 40 minutes, de 2 compresseurs à air d'une capacité d'enfutage d'une bouteille par minute, de 60 bouteilles de 12 kg/h, 40 bouteilles de 20kg/h. Ce centre est également équipé d'un système anti-incendie, d'un forage, d'un hangar de stockage, d'un transformateur et d'espaces verts. Selon le directeur général de GPL SA, Dev Silvery Elinga, l'implantation d'une telle installation à Boundji vise à accompagner la politique du gouvernement en matière d'accès à l'énergie, contribuant ainsi à l'amélioration des conditions de vie dans l'hinterland et à la lutte contre la déforestation. La sensibilisation pour le changement des habitudes qui s'en suivra, a-t-il dit, va conduire la population

rurale à réduire la consommation de bois énergie responsable de la déforestation.

« L'objectif du centre emplisseur de Boundji est d'embouteiller le gaz butane en vue d'assurer sa distribution en emballés dans les foyers(...) Le gaz butane arrive à Boundji, par le truchement des camions butaniers, et est stocké dans des citernes spécifiques, pour ensuite être enfuté, autrement dit injecté dans les bouteilles afin de le rendre propre à l'utilisation des ménages », a expliqué Dev Silvery Elinga.

L'implantation de ce centre, c'est aussi de nombreux emplois directs et indirects qui vont être créés, notamment dans le transport (le ramassage de bouteilles), la chaîne de commercialisation, les dépôts de butane, la manutention, la logistique, la sécurité, le gardiennage, les métiers d'entretien et de maintenance. Le groupe AOGC a voulu emmener une dynamique, en mobilisant d'autres partenaires autour du projet tels que les opérateurs Energie électrique du Congo, la Société nationale des pétroles du Congo, les banques...

De quoi satisfaire le maire de cette communauté urbaine, Rogette Lucie Kengue-Ngoma, qui voit la « Ville de Saint-Benoît » aller vers de nouveaux horizons, comme l'écologie, le développement local, la fin de l'exode rural chez les jeunes et, enfin, l'érection de la localité en commune de Boundji. « Ce centre emplisseur de gaz, le premier dans la partie septentrionale du pays, va largement contribuer à la lutte contre la déforestation, de même que les jeunes trouveront leur compte, et les conditions de vie de la population seront améliorées », a-t-elle assuré.

Après la ville de Boundji, le groupe AOGC et sa filiale GPL SA mettront le cap sur Dolisie (Niari), Ouesso (Sangha), le département des Plateaux, pour y installer de nouveaux centres emplisseurs. La capacité de stockage de gaz butane du groupe pourra largement dépasser les 10.000m³ d'ici à 2023, lui permettant d'aller à la conquête du marché national et régional.

Fiacre Kombo

RÉFLEXION

A Glasgow les feux virent au rouge

Alors que vient de débiter la vingt-sixième Conférence sur le climat (COP 26), tout, malheureusement, laisse prévoir que rien de concret ne sortira de cette nouvelle grand-messe. Outre le fait que les dirigeants de plusieurs pays figurant en tête de liste des plus dangereux pollueurs de la planète – la Chine, le Brésil, la Russie notamment – n'y sont pas présents, les tensions que comptent provoquer dans les rues de la cité écossaise les combattants planétaires de la lutte contre le dérèglement climatique ne peuvent que perturber la tenue de ce sommet. Ce qui explique sans doute pourquoi de très hautes personnalités comme la reine Elizabeth II d'Angleterre et le pape François ont décidé, au dernier moment, de ne pas se rendre sur place alors même qu'elles militent avec force et depuis longtemps pour la défense de la nature.

Il est vrai que le temps n'est plus où la communauté mondiale dans son en-

semble affirmait noblement sa volonté de coordonner ses forces sur les cinq continents afin de freiner la hausse des températures que provoque la suractivité humaine comme elle l'avait fait au Bourget, près de Paris, il y a six ans lors de la COP 21. Incapable de traduire en actes les engagements qu'elle avait alors pris, elle a aggravé la crise environnementale au lieu de la combattre, ce qui a accéléré la fonte des pôles et des glaciers sur toute la surface du globe, la montée des océans qui menace désormais de submerger des côtes entières, la hausse des températures qui génère elle-même une aggravation de la sécheresse dans de nombreuses régions, la dégradation de l'air et la multiplication des incendies qui l'accompagnent. Un bilan catastrophique que ne cessent de souligner, chiffres et données à l'appui, les institutions spécialisées de la communauté internationale mais qui, visiblement, n'impressionne nullement les grandes

puissances industrielles comme en témoigne l'inertie de leurs dirigeants.

Les jours à venir infirmeront ou confirmeront le diagnostic ici émis de l'échec de la COP 26, mais l'on peut tenir pour certain que nous allons assister dans les jours, les mois, les années à venir à une mobilisation populaire inédite dans la longue histoire de l'humanité : inédite car elle rassemblera des dizaines, des centaines de millions de manifestants dans toutes les grandes cités de la planète, inédite car elle posera aux dirigeants de ce temps des problèmes politiques intérieurs qu'ils auront le plus grand mal à résoudre, inédite car elle suscitera très vite une « bronca » des peuples du Sud contre les dirigeants des peuples du Nord qui s'avèrent incapables de tenir leurs engagements.

Finalement, la COP qui se tient présentement à Glasgow a toutes les chances de rester marquée dans l'histoire hu-

maine comme un tournant majeur de la gouvernance mondiale en raison de son échec et des réactions indignées qu'elle provoquera très vite sur toute la surface du globe. Il est révolu, en effet, le temps où les nobles discours des gouvernants dans les enceintes internationales généraient de l'espoir au sein même des populations. Seuls, désormais, des résultats visibles, concrets, pratiques protégeant la nature et luttant contre le dérèglement climatique seront crus et permettront d'apaiser les tensions sociales qui s'aggravent partout de jour en jour.

Joe Biden, Emmanuel Macron, Boris Johnson, Angela Merkel et autres Ursula von der Leyen feraient bien d'en prendre conscience avant qu'il ne soit trop tard. Et d'écouter avec la plus grande attention ce que les chefs d'Etat africains, Denis Sassou N'Guesso en particulier, leur diront cette semaine à Glasgow.

Jean-Paul Pigasse